

BILAN ET OBJECTIFS NOUVEAUX DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

SDS, n° 1, janvier 1964

(...) Sur le plan économique, de très importantes mesures de nationalisation ont été prises, et le principe de la planification de l'économie est acquis. Les nationalisations ont touché la totalité des terres des colons, soit 2 800 000 ha. plus quelques 300 000 ha. appartenant à de riches propriétaires algériens expropriés. Cela signifie que la moitié environ des terres cultivables de l'Algérie est socialisée. Et ce qui est encore plus important c'est que ce secteur englobe les meilleures terres du pays, de loin les plus productives, sur lesquelles s'est développée la production agricole moderne dominant l'ensemble de celle-ci.

D'autre part ce secteur de l'agriculture est autogéré, c'est-à-dire confié à la gestion démocratique permanente par ses travailleurs.

Quand on sait que le secteur dit « socialiste » de l'agriculture yougoslave englobe à peine un million d'hectares, on est fondé de dire que l'Algérie possède à l'heure actuelle le domaine agricole autogéré le plus important de tous les Etats Ouvriers.

Plusieurs sociétés de transports terrestres ont été également nationalisées. En ajoutant à ce secteur les entreprises publiques, on peut dire que la prépondérance du secteur nationalisé dans l'industrie, les transports et le gros commerce intérieur est déjà établie. Dans la plupart des cas les entreprises nationalisées fonctionnent également sous le système de l'autogestion.

Trois secteurs économiques ne sont pas encore touchés par le processus en cours de socialisation de l'économie: le pétrole, le gaz et certaines autres richesses minérales du Sahara; les banques; le commerce extérieur.

L'économie du Sahara dont le développement a commencé depuis quelques années seulement est d'une importance extrême pour l'avenir économique de l'Algérie et de toute une partie de l'Afrique. Mais elle n'est pas encore intégrée dans l'économie algérienne telle que celle-ci s'est développée sous le régime colonial. Elle reste pour le moment en quelque sorte extérieure à celle-ci, et ne contribue financièrement que par les redevances du pétrole.

Avant qu'elle ne soit nationalisée, elle aura à passer par une étape transitoire de cogestion par des compagnies étrangères (à prédominance française) et l'Etat

Algérien, cogestion qui doit tenir de plus en plus compte des intérêts de l'économie et de l'Etat algérien.

Le système bancaire algérien, inexistant en dehors de la Banque d'Algérie, est en train d'être construit sur le principe de la nationalisation de celui-ci et sa mise au profit du secteur socialisé de l'économie. C'est également le cas pour les dispositions à prendre en matière de commerce extérieur, qui sera sou mis au contrôle de l'Etat. L'Office National du Commerce est une première structure allant dans ce sens et qui monopolise déjà toute une partie du commerce extérieur. Son efficacité reste pour le moment limitée faute de structuration adéquate par rapport à sa tâche. La planification de l'économie algérienne en est encore à ses débuts, faute d'un travail préparatoire, statistique et autre, nécessaire à une planification à long terme, et faute également d'une doctrine en matière de planification tenant compte d'un vaste secteur économique autogéré. Mais le principe de la planification est acquis. D'autre part, toute une série de projets industriels émanant de l'Etat sont en voie de réalisation. Ainsi sur le plan économique l'Algérie s'achemine rapidement vers les structures caractéristiques d'un Etat Ouvrier, avec cette particularité importante, que son économie nationalisée et planifiée est gérée par le collectif démocratique de ses travailleurs. Sur le plan politique, la structure du Pouvoir reste très particulière. Entre les masses révolutionnaires, paysannes et ouvrières et le noyau révolutionnaire au sommet, dirigé, animé, par Ben Bella, il n'y a pas à l'heure actuelle de véritables courroies de transmission de la politique révolutionnaire. Sur le plan de l'Etat, l'administration contient bon nombre d'éléments passifs ou hostiles, auxquels s'ajoutent les éléments rapidement bureaucratés par le pouvoir, malgré leur passé souvent important de militants nationaux-révolutionnaires. Sur le plan du Parti et des Syndicats, tout est à refaire en partant des nouvelles options socialistes. Dans ce domaine, un processus est commencé par le regroupement des militants sur la base de l'acquis socialiste de la Révolution, sur ses problèmes et sur ses perspectives socialistes. De ce point de vue, la préparation en cours du Congrès du F.L.N. par la Commission Nationale, dans laquelle siège bon nombre de militants socialistes formés, conscients, revêt une grande importance. On s'achemine en réalité vers la restructuration du F.L.N. en tant que Parti ayant une doctrine socialiste révolutionnaire. La base programmatique

de cette doctrine sera le Programme de Tripoli enrichi, amendé, développé par tout l'acquis jusqu'ici socialiste de la Révolution. La doctrine économique du régime épouse de plus en plus la doctrine marxiste en la matière. Mais les superstructures : religion, éducation, condition de la femme et de la famille, etc., culture, restent encore grandement influencées par le passé arabo-islamique de la société traditionnelle. Les changements radicaux dans ces domaines n'interviendront qu'à la suite du développement économique et culturel du pays, résultant de l'affirmation de son économie socialisée et planifiée. Dans l'immédiat, les tâches les plus importantes à réaliser sont les suivantes : - Etendre la Réforme Agraire sur l'ensemble des terres algériennes dépassant un certain plafond : mobiliser productivement la paysannerie traditionnelle dans des travaux de restauration des sols, de récupération de nouvelles terres, et d'industrialisation locale ; l'introduire ainsi dans le circuit économique productif du pays grâce à une organisation coopérativiste de cette paysannerie ; faire appliquer un plan économique national, en attendant une planification à long terme, qui fixe des buts précis à la production agricole et industrielle et entame l'industrialisation du pays selon quelques lignes directrices qui d'ores et déjà sont parfaitement claires, prenant comme base les matières premières abondantes du pays : gaz, pétrole, minerai de fer, alpha, lièges, production agricole en agrumes, et autres produits transformables en produits industriels, etc. ; mettre sur place le système bancaire différencié nécessaire au secteur agricole et au secteur industriel ; mettre sur place les organismes commerciaux qui sauront exercer un contrôle sur le commerce extérieur, et développer tout un réseau de coopératives commerciales pour mieux servir le marché intérieur ; procéder à la refonte du système administratif du pays en définissant un découpage communal qui corresponde à des unités économique-administratives autogérées démocratiquement ; aborder la réforme nécessaire de l'enseignement en l'adaptant aux besoins réels du pays et au caractère socialiste de son régime. Sur le plan politique, le pouvoir révolutionnaire peut trouver dans l'immédiat une expression plus démocratique et acquérir une stabilité plus grande, dans la mesure où il reposera sur les organismes de l'autogestion dans les fermes et les usines, sur les Assemblées Communales Populaires, sur les Syndicats réorganisés démocratiquement, et sur le nouveau F.L.N. sorti de son

prochain Congrès avec une doctrine claire socialiste révolutionnaire, et un régime intérieur qui reconnaît le droit à la libre discussion et aux tendances. La Révolution Algérienne se développe dans un cadre spécifique, mue par la dynamique combinée des masses révolutionnaires du pays, des éléments conscients d'avant-garde, et du contexte révolutionnaire international dominé par la puissance ascendante des Etats Ouvriers et du socialisme. Elle bénéficie de l'absence d'une classe capitaliste ou féodo-capitaliste structurée, le rôle d'une telle classe ayant été assumé pratiquement par le million d'Européens qui ont quitté le pays dans leur quasi-totalité. Dans ces conditions, l'absence d'une direction et d'un Parti marxiste-révolutionnaire ne s'est pas avérée fatale pour l'ouverture socialiste de la Révolution. Mais naturellement il ne faut pas non plus idéaliser cette absence. Elle pèse en infligeant à la Révolution une marche quasi empirique, qui risque de coûter des gaspillages inutiles en énergie, capital et temps, et surtout en aggravant le danger de la bureaucratisme qui plonge ses racines dans le bas niveau économique et culturel, et dans la corruption inévitable des révolutionnaires par l'exercice du pouvoir.

La Révolution Algérienne est une expérience et une Ecole politique extraordinairement importante, aussi bien dans ses aspects positifs que négatifs, pour les marxistes révolutionnaires qui tiennent à appliquer la méthodologie marxiste pour l'étude et la praxis révolutionnaire découlent, en dehors de tout schéma, de la réalité et de son extrême richesse.

RÉFLEXIONS SUR LE PROCHAIN CONGRES DU FLN

SDS, n° 1, janvier 1964

Avec l'annonce de la préparation du Congrès du F.L.N., qui doit en principe se tenir au printemps 1964, la Révolution algérienne aborde une nouvelle étape capitale pour son développement socialiste.

La publication du plan de travail de la Commission Nationale désignée pour armer idéologiquement ce Congrès fait ressortir le souci d'un nombre croissant de cadres de la Révolution d'aborder avec sérieux les problèmes doctrinaux et politiques majeurs posés par la transformation objective de la Révolution nationale en Révolution socialiste.

Il est incontestable que la Révolution algérienne a fait surgir de son sein toute une pléiade de cadres à ferme orientation socialiste.

Ces cadres suffiraient pour construire un noyau idéologique solide capable de diriger le nouveau F.L.N. en formation, en tant que Parti muni d'une doctrine et orientation socialiste révolutionnaire plus précise.

L'existence d'une aile socialiste révolutionnaire au sein du F.L.N., reflétant la dynamique socialiste de la Révolution algérienne s'est clairement manifestée déjà lors de l'élaboration du Programme de Tripoli, à la veille de l'indépendance.

Depuis, l'expérience concrète de la Révolution, et ses conquêtes, ont fait mûrir et élargir les bases de cette aile.

Ben Bella est le représentant le plus marquant et efficace de celle-ci, malgré les pressions sociales contradictoires qui s'exercent sur lui, placé, par la force des choses, dans une position d'arbitre. Cette aile, pour qu'elle puisse s'imposer, en tant que direction idéologique de la nouvelle phase sociale de la Révolution algérienne, aura à lutter non seulement contre les forces de la réaction alliées à l'impérialisme qui visent à stopper la transcroissance socialiste de la Révolution, mais également contre l'aile bureaucratique de la Révolution.

Pour réussir dans son combat elle aura besoin d'un côté de compléter et approfondir son armement idéologique et, de l'autre, de réaliser une jonction plus structurée, plus organique, avec la base sociale de la Révolution: les travailleurs du secteur autogéré de l'agriculture et de l'industrie, et la masse de militants issus de la paysannerie révolutionnaire et du prolétariat.

Construire le Parti Socialiste Révolutionnaire est une tâche indispensable si l'on veut consolider l'ouverture socialiste de la Révolution, la parachever, et limiter les gaspillages de toutes sortes et les dangers découlant inévitablement d'un développement empirique de la Révolution.

Mais un tel Parti ne se construit pas sans sélection naturelle des militants socialistes dans la pratique quotidienne de la Révolution. Ce qui pose deux questions: celle du temps et celle de critères. Il est peu probable que du prochain Congrès du F.L.N. sorte déjà un Parti Socialiste Révolutionnaire (...)

Mais ce Congrès, dans certaines conditions, pourrait amorcer un processus sain pour un tel Parti et dégager au moins une direction idéologique plus collective et efficace de la Révolution. Entre temps, celle-ci avancerait, s'appuyant essentiellement sur les organismes de l'autogestion

et des syndicats, dont le développement est, dans un certain sens, plus facile que celui du Parti.

A condition que les syndicats évitent aussi bien de tomber dans « l'ouvriérisme » revendicatif nécessaire face à un Etat capitaliste, que de devenir de simples courroies de transmission de la politique de l'Etat ou du Parti.

Dans la phase de transition du capitalisme au socialisme que traverse actuellement l'Algérie, sous son Gouvernement Paysan et Ouvrier, les syndicats servent d'intermédiaires entre les travailleurs de l'Etat populaire, qui auront à assumer ensemble l'édification d'une économie nationalisée, planifiée et gérée par les travailleurs, aussi rapide et efficace que possible. Cependant, l'Etat Populaire actuel n'est encore ni complètement prolétarien, ni exempt de déformations bureaucratiques. Donc les syndicats ne sauraient jouer pleinement leur rôle en tant que délégation directe de la classe, s'ils refusaient de défendre éventuellement les travailleurs envers leur propre Etat agissant à leur égard bureaucratiquement.

L'accord est unanime parmi les cadres conscients de la Révolution qu'il est maintenant nécessaire de compléter le Programme de Tripoli à la lumière de l'expérience vécue depuis la Libération et des conquêtes de la Révolution.

Le plan de travail de la Commission Nationale désignée pour la préparation du Congrès du F.L.N., reflète clairement ce souci.

Il faudra naturellement, entre autre, approfondir la structure sociale du pays, sa dynamique, définir la politique du pouvoir révolutionnaire envers les différentes classes et couches sociales, parler clairement de l'ouverture socialiste réelle de la Révolution, dégager l'orientation économique et sociale concrète dans cette phase de transition du capitalisme au socialisme.

Que la terminologie marxiste de classe soit explicitement ou non adoptée lors de ce Congrès, ou qu'elle soit seulement implicite, il sera nécessaire de faire ressortir sur le plan doctrinal et idéologique quelques réalités claires de la société algérienne et de la Révolution qui la bouleversent actuellement.

S'il est, par exemple, vrai que le poids numérique et social des couches algériennes bourgeoises proprement dites est restreint, et que leur développement historique fut fortement entravé par le rôle qu'a joué le peuplement européen d'Algérie, il est non moins important de souligner le poids de l'influence politique, culturelle et

idéologique que les éléments bourgeois et petits-bourgeois algériens (beaucoup plus nombreux) exercent sur l'ensemble de la société algérienne. Cette influence est fondamentalement anti-socialiste, et nourrit l'opposition au régime révolutionnaire actuel.

Envers ces catégories sociales, la politique à suivre n'est pas celle de l'alliance pour la construction soi disant commune du Socialisme, mais soit de la neutralisation, soit de la contrainte pure et simple du Pouvoir Révolutionnaire.

La neutralisation s'obtient par des mesures économiques prises envers certaines couches petites bourgeoises et même bourgeoises disposées à investir productivement dans le cadre des objectifs généraux du Plan Economique National dont la fonction économique est encore nécessaire, tout en bloquant leur développement incontrôlé au détriment de celui du secteur socialisé de l'économie. Quant à la contrainte révolutionnaire, elle fait partie du style général de la première phase de la Révolution, qui ne saurait se passer d'elle aussi bien pour briser les complots contre-révolutionnaires incessants de la réaction, que pour imposer un travail aussi productif que possible à la bureaucratie et réprimer ses gaspillages, sabotages et ses abus.

Certains organes de la presse algérienne ont, à juste titre, souligné le danger grave que constitue la bureaucratie en formation, dans les appareils de l'administration, de l'économie du pouvoir, en général.

Cette bureaucratie est secrétée de manière quasi automatique par les privilèges matériels et le sentiment de puissance que donnent à ces éléments brusquement détachés des masses, l'exercice du pouvoir.

Le manque d'éducation politique, l'incapacité de saisir les problèmes et de leur donner une solution non pas administrative mais politique et économique réelle, joue également en tant que facteur transformant des ex-militants éprouvés en petits bureaucrates réagissant de manière autoritaire, arbitraire, empirique, présentant aux masses une image grossièrement déformée et antipopulaire de la ligne générale.

Pendant toute la période où le nouveau régime social n'est pas encore ni politiquement, ni surtout économiquement bien enraciné, bien consolidé, cette bureaucratie développe une mentalité et des dispositions pro-bourgeoises qui peuvent mettre en danger l'existence même du régime. D'où la nécessité non seulement d'une épuration radicale de la machine de l'Etat

à tous les échelons dirigeants des éléments bourgeois ou pro-bourgeois, et leur remplacement par des militants socialistes convaincus et compétents, non seulement de la contrainte révolutionnaire, mais également et surtout de la création des conditions d'une véritable démocratie socialiste, seule capable de contrecarrer efficacement ce danger.

La démocratie socialiste suppose dans le cadre concret de l'Algérie des organismes d'autogestion dans les fermes, les usines, les communes, élus démocratiquement, fonctionnant démocratiquement, ainsi que des syndicats démocratiques et un parti dont l'unicité ne saurait se justifier que dans le cas où il arriverait à garantir le droit à la libre discussion et celui aux tendances idéologiques dans son Sein.

Comprendre que la démocratie socialiste est une force politique et économique d'importance décisive dans la lutte du nouveau régime pour son affermissement et son développement rapide et sain, aussi bien contre ses ennemis de classe, que contre sa propre bureaucratie, inclure cette compréhension dans le programme du Parti, et la traduire pratiquement par des structures adéquates, marquerait un progrès décisif de la Révolution.

(25 12 63).

RÉFLEXIONS SUR LE PROCHAIN CONGRES DU F.L.N.

SDS n° 2, février 1964.

La spécificité du Socialisme en Algérie est un thème qui retiendra nécessairement beaucoup l'attention de la Commission chargée de préparer le programme du F.L.N. restructuré en tant que Parti Socialiste Révolutionnaire. On entend par spécificité du Socialisme : a) le fait que la révolution socialiste débute dans chaque pays des voies spécifiques ; b) des traits distinctifs d'un Etat ouvrier à l'autre concernant la manière d'aborder et de résoudre les problèmes économiques, sociaux et politiques de l'époque de transition.

La Révolution Algérienne est mue vers le Socialisme grâce à une combinaison unique de facteurs objectifs et subjectifs : pression des masses paupérisées de la paysannerie et du prolétariat aguerries pendant une longue lutte armée contre l'impérialisme ; absence de classe nationale dirigeante capable de remplir rapidement le vide créé par le départ massif de la population européenne ; apparition lors de la crise de l'été 1962 d'une équipe dirigeante dominée par la personnalité révolutionnaire de Ben Bella et son alliance jusqu'ici heureuse avec les forces radicales de l'Armée Nationale Populaire ; un texte international révolutionnaire dans lequel grandit l'attrait et la puissance des Etats Ouvriers et du Socialisme.

L'ouverture spécifique de la Révolution Algérienne au Socialisme a été incontestablement grandement favorisée par la dynamique globale de cette combinaison dans les circonstances créées par le départ de la population européenne au lendemain de l'indépendance.

Cette ouverture socialiste de la Révolution a revêtu la forme spécifique du mouvement des « Comités de Gestion » et de l'Autogestion. C'est l'Autogestion s'étendant rapidement sur l'ensemble des propriétés terriennes, industrielles et commerciales « vacantes » qui a permis de contourner les obstacles dressés par les accords d'Evian aux nationalisations, d'amorcer la Réforme Agraire radicale, et de poser la nécessité d'une planification de l'économie socialisée. C'est par l'Autogestion, d'autre part, que les masses travailleuses du pays ont senti le caractère populaire profond du nouveau régime, et ont commencé à raisonner en termes de classe et de socialisme.

Mais, par delà son aspect économique immédiat, qui a sauvé le pays de la catastrophe économique et consolidé les liens

entre les masses et le Pouvoir central révolutionnaire, l'Autogestion a soulevé et soulève dans sa dynamique l'ensemble des rapports sociaux et politiques de la restructuration en cours de la Société algérienne. L'Autogestion a tendance à s'introduire dans l'ensemble de la vie économique, sociale et politique du pays et détermine des rapports entre l'Etat, le Parti, les Syndicats et les masses, impliquant, érigeant l'épanouissement de la démocratie socialiste.

Pour cette raison, la bataille pour ou contre l'Autogestion domine en Algérie non seulement la lutte de classe fondamentale entre la Révolution et la contre-révolution, mais également la lutte au sein de la Révolution entre son aile de gauche prolétarienne et démocratique et son aile autoritaire et bureaucratique.

La spécificité essentielle du Socialisme en Algérie est l'Autogestion, qui implique une économie planifiée, socialisée et non pas étatisée, et qui n'est possible que dans le cadre plus général d'une démocratie socialiste en développement constant.

Toute tentative de découvrir la spécificité du Socialisme en Algérie dans l'élément religieux ou racial islamo-arabe ne pourrait que nuire gravement à la clarification idéologique nécessaire à laquelle doit aboutir le prochain congrès du F.L.N. La seule théorie et doctrine valable pour le Socialisme est le Marxisme-révolutionnaire dans sa conception globale. Mais si l'on doit recourir dès maintenant à sa méthode d'analyse économique et sociale on ne saurait considérer sa conception philosophique comme absolument indispensable dès maintenant également pour faire progresser davantage la révolution dans la voie du socialisme. La question de la religion joue pour des raisons historiques explicables un rôle toujours énorme parmi les masses algériennes et arabes en général. La seule façon acceptable pour neutraliser cette question serait que le Parti adopte en la matière une position laïque, déclarant les croyances religieuses affaire strictement privée, et se garde d'introduire dans le programme du Parti des expressions confusionnistes qui annuleraient tout autre progrès, telles que « socialisme musulman » ou « arabo-islamique ». Aucun socialisme révolutionnaire ne saurait s'établir sur une base religieuse et non strictement scientifique.

La voie spécifique du Socialisme en Algérie passe, avons nous insisté, par l'Autogestion et ses conséquences sur tous les plans. L'Autogestion a déjà imposé la forme de la première tranche décisive de la

Réforme Agraire, en dotant l'économie algérienne du secteur autogéré le plus vaste (quelques 3 millions d'hectares) qui existe à l'heure actuelle dans l'ensemble des Etats Ouvriers.

En matière de Réforme Agraire il reste à promulguer une loi qui nationalise la terre appartenant à des propriétaires algériens au-dessus d'un certain plafond et d'organiser son exploitation soit sous la forme de l'Autogestion, soit sous la forme de coopératives de production créées autour d'un fond de terre sous gestion commune, les paysans ayant le droit de cultiver le reste de leurs lots individuellement. De telles coopératives pourraient se développer sur la zone des Hauts-Plateaux, des terres céréalières, où la productivité peut augmenter considérablement grâce à une combinaison de l'agriculture et de l'élevage, et un mode de production mixte collective et privée.

Quant au vaste problème de la paysannerie traditionnelle dont la majorité ne saurait bénéficier de la Réforme Agraire sous la forme d'une attribution de terre ou de participation aux terres autogérées, son introduction absolument nécessaire dans le circuit économique du pays doit prendre la forme d'une mobilisation productive de cette paysannerie pour les travaux de restauration des sols et de récupération de nouvelles terres, d'une organisation en coopératives l'aidant à mieux produire, mieux acheter, mieux vendre, et de l'amorce d'une industrialisation locale de transformation, au moins partielle, de certaines des matières premières agricoles, animales et minières.

Le problème de l'industrialisation en général du pays qui déterminera la véritable solution des conséquences du sous-développement, devra être abordé sous des angles multiples.

Il se pose sur la base d'une planification à court, moyen et long terme qui tienne compte: a) des structures jusqu'ici coloniales de l'économie et de sa dépendance en particulier de la France; b) de l'existence des sources d'énergie, de matières premières minières, agricoles et animales, qui déterminent les secteurs par lesquels peut et doit commencer l'industrialisation: pétrochimie, tanneries, chaussures, construction, alimentation, papeterie.

Une telle industrialisation aura l'avantage de propulser le développement de l'agriculture, de favoriser la création d'un marché intérieur, et de modifier la balance commerciale en limitant les importations pour toute une gamme de biens de

consommation provenant de France. La planification, d'autre part, ne peut que bénéficier, aussi bien lors de sa phase d'élaboration que de celle de son exécution, de l'existence de l'Autogestion. L'Autogestion y contribue par l'importance de la part du revenu de chaque unité économique autogérée qui va aux investissements centraux du Plan; par la richesse et la précision de l'information économique et sociale venant de la base; par la souplesse dans l'exécution du Plan et l'interaction stimulatrice et correctrice constante établie à travers elle entre le Plan et le marché. (...)

(27 janvier 1964) M. P.

L'AUTOGESTION EN ALGÉRIE

SDS, n° 3, mars 1964

Un vaste domaine de l'économie algérienne se trouve actuellement abandonné par ses propriétaires et gérants traditionnels, pour la plupart des colons européens. Aussi bien par son étendue que par sa qualité, ce domaine faisant partie du secteur économique évolué du pays, représente un terrain économiquement très important, et particulièrement propice pour faire ébaucher la politique du gouvernement en matière de Réforme agraire, de nationalisations, de planification, d'autogestion, des entreprises par leurs travailleurs. (Conférence de Ben Bella du 3 novembre 1962).

On célèbre ce mois-ci en Algérie le premier anniversaire des décrets « historiques » de mars 1963 institutionnalisant l'Autogestion. C'est là un événement qui intéresse en réalité au plus haut point le mouvement ouvrier international. Car l'expérience de l'Autogestion en Algérie s'inscrit dans les meilleures traditions de la classe ouvrière internationale pour accéder à la gestion directe de l'Etat et de l'Economie et se constituer en véritable classe dirigeante. Il est normal que le mouvement instinctif, fondamental des travailleurs, chaque fois que s'est présentée une situation révolutionnaire de « vacance » du pouvoir, ou de renversement violent de celui-ci, a pris la forme d'une organisation en « Comités » ou « Conseils » de la classe, véritables Parlements démocratiques de celle-ci, d'un type nouveau, alliant le pouvoir législatif au pouvoir exécutif, et visant non seulement à « socialiser » la propriété des moyens de production, mais également la fonction de leur gestion. Historiquement, ces tentatives les plus significatives pour le contenu du socialisme tel qu'il est conçu instinctivement et sainement par la classe ouvrière elle-même, vont de la Commune de Paris, à travers les « Soviets », et les « Comités d'Usine », surgis lors de la première Révolution russe en 1905, de la Révolution d'Octobre, ainsi qu'en Allemagne, en Pologne, en Italie, en Alsace-Lorraine et ailleurs dans la période immédiatement après la première guerre mondiale, aux « Conseils » et « Comités » surgis après la deuxième guerre mondiale en Pologne, en Allemagne Orientale, en Tchécoslovaquie, ainsi que de nouveau en Allemagne Orientale, en Pologne et en Hongrie lors des événements révolutionnaires de 1953 et de 1956.

Dans tous ces cas, nous avons à faire à un mouvement spontané de la classe qui

cherche à se constituer en classe dirigeante et à gérer démocratiquement la propriété sociale et l'Etat.

Mais ce mouvement imbu naturellement de toutes les faiblesses également de la classe en matière de culture « gestionnaire » entre vite en lutte avec non seulement les ennemis déclarés de classe mais y compris avec l'excroissance bureaucratique de la classe elle-même qui, abritée dans l'Etat, le Parti, les Syndicats, tend à exproprier politiquement la classe et la priver de la gestion directe de l'Economie et de l'Etat.

Parce que la Révolution reste encore fragmentée et cantonnée dans des Etats nationaux qui étaient originellement parmi les plus arriérés économiquement et culturellement, la lutte de la classe pour accéder à la gestion démocratique de l'économie et de l'Etat a généralement abouti jusqu'ici à une défaite.

De ce point de vue, tous les Etats ouvriers actuels traversent en réalité, après la victoire remportée sur le capitalisme, une phase préparatoire au socialisme et caractérisée par le règne politique de la bureaucratie qui gère centralement et de manière autoritaire l'économie et l'Etat.

Mais la dialectique de la lutte des classes et des nouveaux rapports de propriété établis dans ces Etats ne cesse d'opérer en faveur, en définitive, de la victoire de la démocratie socialiste.

C'est le sens ultime de la « destalinisation » en URSS accélérée depuis la mort de Staline en 1953. C'est le sens également de l'institution par en haut de l'Autogestion en Yougoslavie depuis 1950, et de la renaissance de conseils ouvriers en Pologne depuis 1956. Actuellement, la question d'une participation plus ample et démocratique des travailleurs à la gestion au moins de l'Economie est de nouveau posée dans plusieurs Etats ouvriers, en commençant par l'URSS même.

L'expérience yougoslave en matière d'Autogestion, la plus poussée, la plus concluante à l'heure actuelle et en développement constant, mériterait d'être mentionnée pour sa particularité suivante. Si l'Autogestion fut introduite en 1950 d'en haut, par le Parti lui-même, ceci doit être interprété non pas comme un vice, un handicap, mais comme la manifestation la plus concrète et éclatante de la maturité à laquelle est arrivé le Parti et sa direction, pour vouloir combattre consciemment la bureaucratisation et la bureaucratie et retrouver le véritable sens du socialisme : la socialisation non seulement de la propriété mais de la fonction également de sa

gestion ainsi que de l'Etat dans son ensemble.

D'autre part, pour que la classe puisse efficacement remplir cette fonction, il est nécessaire de lui accorder un délai nécessaire pendant lequel le Parti et l'Etat qu'il dirige, loin de perdre patience et tirer profit des faiblesses «gestionnaires» de la classe, en faveur de la bureaucratie et de la direction centraliste, autoritaire, aide réellement la classe à se former dans l'Ecole de l'Autogestion, absolument confiant du succès final de cette expérience.

LES PREMIERES ETAPES

L'Autogestion en Algérie a commencé pendant l'été 1962, en tant que mouvement spontané de la classe devant la double «vacance» de l'Etat et de l'Economie, vacance créée par le départ massif de la quasi totalité de la population européenne.

Or, en Algérie, c'était précisément cette population qui jouait le rôle de la classe dirigeante par excellence par rapport à la population algérienne, aussi bien en matière de propriété de l'économie que de l'administration de celle-ci et de l'Etat.

Les travailleurs se sont mis spontanément à faire «tourner» et gérer usines et fermes abandonnées par leurs propriétaires, techniciens et cadres européens et ont ainsi lancé le fameux mouvement des «Comités de Gestion».

Mais ce mouvement à cette époque fut à la fois limité, entaché de multiples déformations et largement incompris par les militants aussi bien des Partis que des Syndicats.

En présence d'une vacance quasi totale à l'époque d'un Pouvoir respecté et d'un vaste domaine agricole, industriel, commercial, locatif, la tentation fut grande de s'approprier individuellement et collectivement par le truchement d'un, «Comité de Gestion» tel ou tel a bien vacant».

C'est, par contre, le premier Pouvoir Révolutionnaire du pays libéré, présidé par Ben Bella, qui saisit de bonne heure l'importance fondamentale du «secteur vacant» et du mouvement des «Comités de Gestion» pour annoncer l'ouverture socialiste de la Révolution dans tous les domaines.

Détournant l'obstacle des Accords d'Evian et d'une nationalisation formelle des «Biens Vacants» on adopte en octobre 62 déjà les premières mesures visant à protéger le secteur «vacant» contre le danger de reprivatization et spoliation, et légaliser sous une forme élémentaire les «Comités de Gestion».

C'est à partir de cette date surtout

qu'un nombre croissant de militants prennent conscience de l'énorme potentialité révolutionnaire du mouvement des «Comités de Gestion» et que ce dernier s'étend et s'amplifie dans tout le pays.

Le «Bureau National des Biens Vacants» rattaché à la Présidence du Conseil, active à partir déjà d'octobre 1962, la préparation de Statuts plus précis, fixant aussi bien les formes d'organisation que les fonctions de l'Autogestion dans le cadre d'un certain nombre de principes dont on ne saurait négliger l'importance.

Ces principes concernaient le caractère de l'économie à construire dans l'Algérie libérée et la place qu'y tiendraient les exploitations et entreprises d'Autogestion. Le Bureau National des Biens Vacants envisageait que à l'économie de l'Algérie nouvelle évoluera en tant qu'économie planifiée largement nationalisée mais nullement étatisée dans son ensemble.

Les entreprises d'Autogestion seraient «des entreprises nationalisées», c'est-à-dire appartenant à la collectivité nationale tout entière, non «étatisées», mais «socialisées»,

Les entreprises d'Autogestion nationalisées, c'est-à-dire appartenant à la Collectivité Nationale doivent à notre avis évoluer vers des unités économiques régies par le principe de la rentabilité, gérées par le collectif démocratique de leurs travailleurs et jouissant d'une large autonomie dans le cadre du Plan National élaboré par l'Etat.

C'est dans cette mesure seulement qu'elles sauvegarderont toute leur souplesse stimulatrice d'un réel progrès économique, éviteront la sclérose bureaucratique et assureront l'évolution socialiste sociale et non étatique de l'Algérie Nouvelle.

Le Bureau National des Biens Vacants explicitait dans le cadre de cette conception la situation juridique et économique des entreprises d'Autogestion telle qu'elle fut plus tard définie dans les décrets de mars 1963.

De cette même date (fin octobre-début novembre 1962) le Bureau National des Biens Vacants précisait les formes et les fonctions des organismes d'Autogestion, en indiquant que le «Comité de Gestion», assisté d'un directeur, ne pourrait être en réalité que l'organisme exécutif de l'«Assemblée des Travailleurs» ou du «Conseil des Travailleurs».

Le Bureau National des Biens Vacants insistait d'autre part sur la nécessité de protéger, consolider et étendre le secteur «socialisé» de l'économie en préconisant.

dès décembre 1962, la création d'un certain nombre d'Offices dotés d'une Banque spécialisée aux opérations de financement, de paiements et de contrôle de ce secteur et coiffés d'une direction unique.

Entre octobre 1962 et mars 1963, on assiste, d'un côté, à l'amplification très considérable du mouvement « des Comités de Gestion » à travers le pays et, de l'autre côté, à une intense discussion, dans les services de l'Administration, du projet des Statuts et d'autres décrets concernant l'Autogestion préparés par le B.N.B.V. Un jour, il sera intéressant de retracer l'histoire détaillée de cette discussion dans laquelle intervenait constamment le souci de tenir compte, d'un côté, des réalités du pays et, d'autre part, de l'évolution constante du rapport de force entre l'aile révolutionnaire du Gouvernement et de l'Administration, et l'aile conservatrice ou carrément réactionnaire.

LES DECRETS DE MARS 1963

En mars 1963, trois décrets « historiques » institutionnalisent l'Autogestion en Algérie et la dotent des statuts précis et détaillés.

Le Décret (...) portant réglementation des Biens Vacants consacre définitivement toutes les « constatations de vacance » intervenues antérieurement sans voie de recours possible, étend la possibilité de la « vacance » sur toute exploitation ou entreprise européenne ou algérienne qui cesserait désormais son activité ou exploitation normale, pré voit des peines très sévères pour toute personne qui « appréhendera ou s'occupera de Biens Vacants ou qui soustraira ou dis posera des éléments d'actif sans autorisation des autorités compétentes » et place désormais les « Biens Vacants » ainsi définis et réglementés sous la tutelle de la Présidence du Conseil.

Le Décret du 22 mars 1963, véritable charte détaillée de l'Autogestion, définit les formes et fonctions des différents organismes de l'Autogestion : Assemblée des Travailleurs ; Conseil des Travailleurs ; Comité de Gestion ; Président ; Directeur. Ses caractéristiques principales sont : les pouvoirs étendus de l'Assemblée des Travailleurs, réunissant tous les travailleurs permanents d'une entreprise industrielle ou d'une exploitation agricole ; la fréquence de la convocation de celle-ci et du Conseil des Travailleurs ; le rôle plus important du Président du Comité de Gestion, par rapport au Directeur ; l'institution du Conseil Communal d'Autogestion composé en majorité par les Présidents des Comités de

Gestion de la Commune ; la nomination et la révocation d'un Directeur par l'Etat mais seulement avec l'accord nécessaire du Conseil Communal d'Autogestion ; les peines très graves prévues contre n'importe quelle personne, quelle autorité, qui oserait « apporter une entrave au fonctionnement » de l'Autogestion.

« L'innovation du Conseil des Travailleurs », aux pouvoirs les plus étendus, dit le commentaire des décrets de mars 1963, issu par le « Bureau National d'Animation du Secteur Socialiste » (B.N.A.S.S.~ (transformation du Bureau National des Biens Vacants) « qui s'intercale entre l'Assemblée et le Comité de Gestion pour les entreprises comportant plus de 30 travailleurs permanents, est justifiée par le souci d'éviter que Comité de Gestion devienne un organisme bureaucratique sclérosé, coupé de la base, qui ne saurait s'occuper de tous détails de la gestion et de la marche quotidienne de l'entreprise » (5 avril 1963). Le Décret du 28 mars 1963 déterminant « les règles répartition du revenu des exploitations et entreprises d'Autogestion » vise à assurer une gestion économique et comptable stricte des entreprises d'Autogestion qui doivent évoluer, à l'aide préférentielle de l'Etat, en entreprises modernes d'une très haute productivité, économiquement rentables (...)

Les Décrets de mars 1963 ont déclenché la remobilisation révolutionnaire des masses, à travers tout le pays, et ont fait sentir, pour la première fois après l'indépendance, le caractère profondément populaire du nouveau régime. (...)

L'étape suivante de l'autogestion en Algérie fut la campagne pour la réorganisation démocratique des organismes de l'autogestion, qui a débuté le 15 mai 1963, après avoir été préparé par la circulaire du 29 avril 1963, élaborée par le B.N.A.S. et les émissions radiophoniques de « La Voix de l'Algérie Socialiste » inaugurées le 9 mai 1963.

La circulaire du 29 avril 1963 prescrivait l'élection par l'Assemblée des Travailleurs du Conseil des Travailleurs, et du Comité de Gestion par ce dernier, selon une série de dispositions concrètes garantissant le caractère vraiment démocratique de ces élections. Quant aux émissions de la « Voix de l'Algérie Socialiste » assumées par le B.N.A.S.S, qui se sont prolongées jusqu'au mois d'août, leur rôle dans l'explication détaillée des décrets de mars, afin que les travailleurs prennent pleinement conscience à la fois de leurs droits et devoirs, fut incontestablement grand. Leur édition en brochure à envisager prochainement.

ment ferait clairement apparaître le rôle moteur que le B.N.A.S.S. a joué pendant cette période pour faire connaître et concrétiser l'expérience de l'Autogestion, éduquer les travailleurs dans l'esprit du Civisme Socialiste, et défendre l'Autogestion contre les ingérences et les déformations bureaucratiques d'origine diverse. (...) Lors de son allocution à l'occasion de l'ouverture de la Campagne Nationale pour la réorganisation démocratique des organismes d'Autogestion, (B.B.) précise que l'Autogestion, qui est « une conquête historique » de la Révolution Algérienne, est conçue par le Pouvoir Révolutionnaire, présidé par lui, comme un « principe fondamental » « dynamique, extraordinairement fécond pour la reconstruction socialiste, économique et politique, de notre pays ».

LA LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

L'application de l'Autogestion en Algérie ne va pas, cependant, sans une lutte constante sur plusieurs fronts à la fois. Faire accéder les travailleurs à la gestion de l'économie et, par celle-ci, à celle de l'Etat tout entier, est un processus qui butte sur la résistance opiniâtre non seulement des classes exploiteuses mais également à celle de la bureaucratie naissante, et aux faiblesses même propres aux travailleurs. Comme ailleurs, également en Algérie, l'Autogestion a eu et a toujours à lutter contre les ingérences et déformations bureaucratiques extérieures et intérieures. La bureaucratie abritée dans l'Administration, le Parti, les Syndicats, cherche à s'ingérer dans le fonctionnement administratif et économique des fermes et des usines en autogestion, selon sa tendance générale vers l'abolition de la démocratie, et la restriction de l'autonomie économique relative dont celles-ci doivent jouir dans le cadre du Plan Economique National. La bureaucratie tend instinctivement vers une économie centralisée et dirigée d'en haut de manière autoritaire, réduisant les travailleurs au rôle de simples salariés de l'Etat. La bureaucratie a peu de confiance dans les capacités « gestionnaires » des travailleurs et peu de patience et de désir de les aider à acquérir et perfectionner ces capacités. Au contraire, elle tire profit de toutes les faiblesses qui se manifestent dans une première période transitoire dans l'application de l'Autogestion pour dépouiller celle-ci de ses prérogatives essentielles et la vider de son contenu. En Algérie, cette manière d'agir de la bureaucratie s'est manifestée

clairement dans les interventions des délégués du Premier Congrès du Secteur Agricole Autogéré qui s'est tenu en octobre 1963, ainsi que dans les résolutions de ce Congrès reflétant les revendications essentielles des travailleurs agricoles en matière de démocratie et d'aide attendue de la part de l'Etat. Les paysans ont amèrement critiqué les interventions extérieures dans la constitution et le fonctionnement démocratiques des organismes d'Autogestion et la tendance de certains services de l'Administration d'« étatiser » la gestion de leurs moyens de production, la commercialisation de leurs produits, et d'administrer centralement la planification de la production. Ils ont, d'autre part, critiqué le manque d'aide efficace de la part de l'Etat en matière de crédit, et d'encadrement technique.

(...) La lutte entre la bureaucratie et l'Autogestion est la forme spécifique que revêt la lutte de la classe pour accéder à la gestion directe de l'économie socialisée et par conséquent de l'Etat lui-même contre sa propre excroissance bureaucratique. On l'a bien vu en Algérie à l'occasion de la récente polémique concernant le droit des travailleurs à élever constamment leur rémunération de base par l'appropriation d'une plus grande part du revenu de chaque entreprises due à l'accroissement de la productivité.

On a parlé à ce propos pour et contre le « stimulant matériel » des travailleurs en tant qu'élément essentiel ou non de l'Autogestion. Or, ce qu'on appelle « stimulant matériel » n'est pas une sorte de prime aux travailleurs qui se surajoute au « prix de leur travail » soi-disant représenté par leur salaire, mais le droit strict des travailleurs de s'approprier une plus grande partie de la valeur produite par leur travail. Le socialisme abolit le salariat dans la mesure où le producteur direct est réellement rémunéré selon son travail fourni, tout en contribuant - et très largement - à l'entretien de l'Etat et de l'Economie Nationale. La récente polémique autour du droit des travailleurs de participer aux « bénéfices » serait peut-être évitée si une plus grande clarté régnait déjà grâce à la prise des dispositions légales qu'on attend toujours pour fixer concrètement les « prestations à la collectivité nationale » que prévoit le décret du 28 mars 1963 et ce qu'on entend par la partie du revenu destiné à rémunérer les travailleurs.

On verrait alors que l'amélioration de la rémunération de base des travailleurs ne peut provenir que, d'un côté, de l'augmentation des Services Sociaux de l'Etat et de

l'entreprise et, de l'autre côté, de l'augmentation de la productivité du travail par poste et par équipe. Ce qui est absolument légitime et indispensable pour que cette productivité augmente.

En dehors des sources extérieures de la bureaucratisation, il y a naturellement des sources intérieures propres aux faiblesses des travailleurs et que le rapport de l'U.G.T.A., pour le prochain Congrès du Secteur Industriel Autogéré, se tenant fin mars à Alger, a bien mis en lumière.

Ces faiblesses se manifestent dans la tendance des organismes supérieurs de l'Autogestion, le Comité de Gestion et son Président, d'agir sans consultation étroite avec l'Assemblée des Travailleurs et le Conseil des Travailleurs, sans convoquer ces organismes selon la fréquence indiquée dans le décret du 22 mars 1963, de sortir de la production directe et s'installer dans des fonctions purement administratives ainsi que dans celle de se rémunérer de manière privilégiée et abusive sans rapport avec leur qualification professionnelle et le travail fourni.

Ainsi se crée à l'intérieur même de l'Autogestion une couche bureaucratique qui s'allie à la bureaucratie extérieure pour déformer gravement l'Autogestion. Tout cela, cependant, ne saurait venir à bout de l'Autogestion si les travailleurs algériens prennent une conscience plus aiguë de leur extraordinaire promotion sociale, de leurs devoirs également, et si le Pouvoir Révolutionnaire accorde à l'Autogestion l'aide et la compréhension nécessaires.

Car la bataille continue pour l'Autogestion en Algérie est la bataille pour un socialisme véritable qui allie de manière inséparable la socialisation de l'économie à la socialisation effective de la fonction de gestion ainsi que celle de l'Etat. (...)

RÉFLEXIONS SUR LE PROCHAIN CONGRES DU F. L. N.

Bientôt le travail de la Commission chargée de préparer idéologiquement le Congrès du F.L.N. sera terminé. Il faut espérer que les travaux laborieux de cette Commission vont aboutir à compléter et enrichir le Programme de Tripoli et doter la Révolution Algérienne d'un cadre idéologique correspondant aux tâches de la nouvelle étape de la Révolution, qui n'est plus celle de la Révolution « démocratique-populaire » mais socialiste. Après avoir clarifié nombre de questions se référant à l'histoire du mouvement national algérien, à la lutte pour l'indépendance, et

à l'expérience jusqu'ici du premier Gouvernement Révolutionnaire de l'Algérie libérée, la Commission a eu probablement à débattre les questions économiques et sociales propres à la nouvelle étape de la Révolution. Nous avons explicité ce que nous pensons là-dessus (1). Nous voulons insister davantage sur l'importance capitale pour une saine orientation socialiste de la Révolution Algérienne que représenterait une position juste sur les questions de l'Etat, du Parti, des Syndicats et leurs rapports réciproques. Une certaine confusion, même grande, qui y règne encore ne peut que s'avérer énormément nuisible à l'évolution du régime et de la Révolution. Dans le cadre d'un régime évoluant vers le socialisme, aussi bien le Parti que les Syndicats, et l'Administration de l'Etat, ne sont que des expressions spécifiques par délégation du pouvoir des masses. Sans s'appuyer fermement sur les masses, et être constamment contrôlés par elles, ces organes risquent de se bureaucratiser et représenter, de manière plus ou moins gravement déformée, le pouvoir populaire. Ce qui implique la nécessité tout d'abord de fonder l'Etat nouveau sur des organismes de base démocratiquement élus par les masses. Quelles sont les assises organisées concrètes du Pouvoir Révolutionnaire actuel de l'Algérie ? En réalité, la principale force organisée de base sont, à l'heure actuelle, les organismes d'Autogestion élus dans les fermes et les usines, aussi importantes qu'elles soient, sont limitées et du point de vue nombre par rapport à la population totale des travailleurs et du point de vue attributions, car elles ne s'occupent que de la gestion de certaines unités économiques. Ce qu'il faut pour renforcer cette base populaire organisée du nouveau régime, c'est une refonte profonde, radicale, révolutionnaire du système administratif du pays, en partant des Communes démocratiquement autogérées et qui seront conçues; en tant qu'unités économique-administratives de base. La Commune sera gérée par le Comité qu'élimineront démocratiquement les représentants de toutes les ethnies dans la campagne, et dans lequel siègeront également les représentants des exploitations et entreprises d'Autogestion. La Commune ainsi conçue doit compléter dans un très proche avenir l'Autogestion des unités économiques intégrant ces dernières dans son cadre. Cette réforme nécessaire amènera une refonte radicale de l'ensemble du système administratif actuel du pays, basé sur une bureaucratie centralisée, sur des préfets.

préfectures et délégations spéciales nommés, héritage à la fois du passé colonialiste du pays et des événements qui ont marqué l'accession à l'indépendance, la crise survenue dans la direction de la Révolution Algérienne, et la formation du Pouvoir Révolutionnaire actuel.

La direction de ce dernier, assumée dès le début par Ben Bella lui-même, a pris nécessairement la forme d'arbitre entre clans et forces sociales contradictoires, ayant à déjouer constamment les combinaisons et les conjurations, même les plus hétéroclites, pour faire avancer la Révolution.

Ce rôle fut éminemment progressif et il fallait pour toute une période bâtir le pouvoir et le prestige de l'arbitre, incarnant les tendances et potentialités socialistes de la Révolution Algérienne.

Ceci afin de gagner du temps et élargir la base démocratique organisée de la Révolution. Même à l'étape actuelle, l'organisation décentralisée et démocratique du pouvoir qui est nécessaire ne saurait justifier l'éclipse de ce rôle de l'arbitre. Au contraire, certains services absolument vitaux de l'Administration marcheraient mieux s'ils dépendaient pour toute une période directement du Président, comme le Plan, les Statistiques, l'inspection de l'Autogestion, l'inspection de l'ensemble de l'Administration.

C'est là un moyen d'orienter, d'animer et de contrôler à la fois des rouages vitaux pour la relance économique, l'organisation, l'efficacité et le dévouement au socialisme de l'administration. Cette structure de base à donner à l'Etat serait énormément facilitée par l'organisation et le rôle adéquats du Parti et des syndicats. En réalité, il s'agit d'un processus d'interaction entre eux. En ce qui concerne le Parti, outre les problèmes que pose sa réorganisation démocratique en désignant ses militants par les masses et les dirigeants à tous les échelons par les militants, au moyen d'élections démocratiques au scrutin secret, il s'agit de définir clairement son rôle. Le Parti ne doit pas se confondre ni avec l'Etat, ni avec les syndicats, en faisant d'eux des émanations directes de lui, contrôlées par lui.

Le Parti, démocratiquement constitué, jouissant de la confiance réelle des masses, est le guide et l'éducateur politique de celles-ci. Dans sa ligne, il exprime la conscience politique, portée au plus haut niveau, des masses, et les véritables intérêts de celles-ci, immédiats et à long terme. Pour jouer ce rôle, il serait néfaste qu'il s'identifie complètement avec l'Etat.

Car, dans ce cas, il deviendra inévitablement le porte-parole idéologique de la bureaucratie de l'Etat, emploiera son langage spécifique conventionnel, adoptera son optique, et « théorise » la pratique quotidienne de l'Etat. Or, cette pratique est par nature opportuniste, et pragmatique, composant avec les nécessités soulevées par les problèmes du jour, d'ordre intérieur et extérieur, et portée aux compromis.

Il ne faudra non plus s'identifier avec les syndicats dont le rôle ne cesse d'être différent et spécifique, y compris dans le cas d'un régime évoluant vers le socialisme, et même sous le socialisme. Nous avons eu l'occasion d'en parler déjà. Nous y revenons cependant, la récente polémique qui a éclaté autour de cette question entre l'U.G.T.A. et la presse nationale ayant rendu particulièrement brûlant l'intérêt de celle-ci. Dans la phase que traverse actuellement l'Algérie, le rôle des syndicats ouvriers doit être défini en tenant compte de l'existence, sur les plans économique et social, de deux facteurs : - L'un de type capitaliste, - L'autre en voie de socialisation, en tenant compte également du fait capital que l'Algérie a politiquement opté pour la voie du développement socialiste. La politique syndicale qui ne peut en aucun cas ignorer l'existence de ces deux secteurs à la fois, ne doit donc reposer exclusivement ni sur le plan revendicatif pur et simple - position de combat valable dans la période de lutte nationale contre le régime colonial ou dans le cadre d'un régime capitaliste typique - ni sur une attitude de soumission, de domestication qui, sous le prétexte de la fin de la domination coloniale, réduirait les syndicats ouvriers au rôle de simples courroies de transmission de la politique. C'est-à-dire que le syndicalisme est directement concerné en Algérie, et par les problèmes que continue de poser l'existence des structures capitalistes, et par les problèmes nouveaux engendrés par l'instauration du secteur socialiste qui repose entièrement sur l'Autogestion démocratique des travailleurs. De manière générale, le rôle des syndicats dans la phase actuelle, intermédiaire sur le plan économique entre l'Etat et les travailleurs est d'assumer la meilleure organisation possible de la production nationale tout en tenant compte de la défense nécessaire des intérêts matériels, sociaux, culturels, etc., des travailleurs (rémunération, normes de travail, conditions sanitaires du travail, assurances, etc.). Politiquement, le syndicalisme ouvrier qui a un rôle très important à jouer dans l'organisation des travailleurs. l'ex-

plication des objectifs nationaux à atteindre, l'accroissement continu de la productivité, l'éducation des travailleurs dans un esprit de responsabilité par rapport au travail, ne doit pas se substituer en fait au Parti qui a son rôle propre à jouer mais sans que le Parti ait à coiffer ou à domestiquer l'action syndicale. Les syndicats, qui auront des tâches difficiles à accomplir, selon qu'il s'agit du secteur socialiste ou du secteur non encore socialisé, devront, toutes les fois que l'intérêt national l'exige et compte tenu des perspectives socialistes qui s'ouvrent, aborder les questions dans un sens de compréhension et de coopération avec la politique gouvernementale, politique qui s'inscrit dans le contexte très particulier de l'Algérie où s'entrechoquent encore de nombreuses contradictions. En effet, si un syndicalisme de combat et de revendications doit continuer dans certaines branches de l'économie privée, non seulement il ne doit pas englober le secteur socialiste mais encore il doit tenir compte de certains impératifs de l'édification de l'économie nationale et de la reconstruction du pays, même si apparemment cette attitude prenait parfois des allures que certains auraient la tendance de qualifier comme s'écartant de celle du syndicalisme classique dans le cadre d'un Etat capitaliste. (...)

PREMIER CONGRÈS DE L'INDUSTRIE AUTOGÉRÉE À ALGER

SDS n° 4, avril 1964

Le Congrès du Secteur Industriel autogéré, qui s'est tenu à Alger les 28, 29 et 30 mars a mis en lumière les énormes progrès politiques réalisés par les masses travailleuses du pays. Plus que le le Congrès du Secteur agricole autogéré qui s'est tenu en octobre 1963, ce Congrès a démontré que l'école de l'autogestion est effectivement celle par laquelle passe l'apprentissage de la classe en matière de gestion directe de l'économie et de l'Etat par les travailleurs. Tous les observateurs qui ont assisté à cet extraordinaire Congrès, manifestation prolétarienne unique à l'heure actuelle dans le monde entier, furent frappés par l'extrême franchise, l'extrême liberté, la très grande maturité également politique, des très nombreux délégués intervenant l'un après l'autre. Ce qui frappait dans leurs discours écrits ou improvisés c'était la conscience claire qu'ils avaient des véritables problèmes de l'autogestion, des rapports qui devaient exister entre les organes ouvriers de l'autogestion et l'Etat, le parti, les syndicats, de l'identification de l'autogestion avec le contenu d'un socialisme authentique, ainsi que leur attachement passionné à l'autogestion « conquête capitale » de la révolution, institutionnalisée par les décrets « historiques » de mars 1963. En Algérie tout a commencé par l'autogestion, nationalisation, planification, réforme agraire, lutte contre la bureaucratie et tout continue à être centré autour de l'autogestion. La délimitation entre « socialistes » et « réactionnaires » se fait par rapport à l'autogestion, pour ou contre, ainsi que la délimitation entre « socialistes bureaucratiques » et « socialistes démocratiques », qui opposent à l'économie nationalisée et planifiée gérée par l'Etat, sa gestion par les travailleurs. Des critiques bourgeois superficiels ont cru nécessaire de dénigrer le courant révolutionnaire populaire profond, ayant pris racine en Algérie grâce à l'autogestion, en misant sur les faiblesses incontestables qui marquent encore l'organisation des fermes et des usines autogérées, ainsi que l'ensemble de l'économie et de l'Etat du pays. Mais ces faiblesses sont inhérentes à la transformation révolutionnaire, radicale d'un pays comme l'Algérie, et ne sauront décourager ni les travailleurs ni le pou voir révolutionnaire. Elles ne seraient vraiment graves que dans le cas où les travailleurs se démontraient incapables à saisir concrètement les problè-

mes de l'autogestion, et que le pouvoir révolutionnaire refuserait de les aider à les résoudre.

Le Congrès a débuté par une déclaration fondamentale de Ben Bella en ce qui concerne la compréhension et l'avenir de l'autogestion en Algérie. Les interventions des congressistes et l'essentiel des résolutions finales acceptées se sont placées sur la même ligne générale.

Ben Bella a réaffirmé que l'autogestion en Algérie est conçue comme « principe révolutionnaire dynamique destiné à s'introduire dans toutes les sphères de la vie sociale, et à bouleverser de fond en comble les structures surannées qui subsistent encore dans l'administration ou ailleurs ».

Il a insisté sur la volonté « inébranlable » du régime d'« accélérer la restructuration de l'ensemble de l'Etat, de l'ensemble de la société en se basant sur l'organisation démocratique et l'initiative créatrice libre de nos masses travailleuses ».

Il a ensuite énoncé quelques principes fondamentaux en matière de politique de l'Etat, du parti, des syndicats envers les efforts des travailleurs qui se constituent en véritables gestionnaires directs de l'économie et de l'Etat, qui font date dans l'histoire du mouvement ouvrier international.

Il a tout d'abord insisté sur la nécessité d'envisager la réussite de l'autogestion dans le cadre d'une liaison claire entre l'Etat et les travailleurs. Se contenter de souligner les faiblesses réelles provenant des travailleurs eux-mêmes et leurs seuls devoirs indiscutables envers la collectivité nationale, sans en même temps procurer à l'autogestion toute l'aide nécessaire de la part de l'Etat, du parti, des syndicats, serait fausser au départ la conception du fonctionnement global de l'autogestion ».

Il a souligné ensuite que l'autogestion en Algérie est une expérience relativement jeune « qui exige un certain temps d'apprentissage, de rodage, avant qu'elle puisse donner toute la mesure de sa réussite ».

Le danger dans ces conditions est que les tendances bureaucratiques naissantes tirent profit de cette situation pour refuser tout délai et toute aide aux travailleurs, nécessaires à la mise au point de leur prise sur l'appareil de l'économie et de l'Etat.

C'est en partant des nécessités et des urgences conjoncturelles (crise économique, famine, désorganisation d'un pays très vaste que la Révolution d'Octobre s'est engagée après l'expérience initiale du « Communisme de guerre » dans la gestion centraliste étatique de l'économie, qui a incontestablement favorisé l'omnipotence

prise ensuite par la bureaucratie.

L'expérience maintenant riche de l'évolution des différents Etats ouvriers devrait nous conduire à la conclusion que la période immédiatement après la prise du pouvoir est décisive pour enrayer les progrès de la bureaucratie en renforçant et non pas en limitant les fonctions gestionnaires directs de la classe.

Le rôle du parti doit consister, entre autre, à lutter pour un tel renforcement subordonnant à cet aspect toute autre considération d'ordre économique, technique, administratif.

Le parti, les syndicats, l'Etat ont le devoir d'aider la classe à jouer son rôle, afin d'éviter le règne d'une bureaucratie omnipotente avec tous les inconvénients graves économiques, politiques et sociaux que ce règne comporte à long terme.

La Révolution Algérienne veut tenir compte de ces enseignements, « Dans un régime socialiste, devait ajouter Ben Bella, l'Etat et les travailleurs ne sont pas séparés, placés dans des rapports divergents ou antagonistes, mais leurs relations se situent dans le cadre d'une compréhension de l'aide réciproques.

L'Etat, le parti, les syndicats ont le devoir d'accorder pour toute une période aux travailleurs de l'autogestion leur aide sous toutes les formes, afin que ceux-ci puissent développer dans les meilleures conditions possibles leurs capacités gestionnaires.

Ce n'est que dans de telles conditions qu'on pourra ensuite juger la mesure réelle de ces capacités.

Pour que l'autogestion puisse s'épanouir, il est nécessaire qu'elle soit avant tout ce qui signifie son nom: véritable autogestion, libérée de toute tutelle bureaucratique paralysante, asphyxiante.

« C'est dans la mesure où nous faisons confiance à nos masses travailleuses et que nous les aidons sans paternalisme, sans violence bureaucratique à gérer elles-mêmes l'économie et l'Etat que nous construisons, que nous pouvons nous attendre à les voir de plus en plus responsables envers l'une et l'autre et plus attachées à la cause sacrée du socialisme. »

C'est là la plus haute conscience que le parti et la direction révolutionnaire peuvent avoir de leur rôle véritable.

Les résolutions du premier Congrès du Secteur Industriel autogéré ont donné largement satisfaction aux de mandes essentielles des congressistes. Parfois l'opposition idéologique entre le courant démocratique des travailleurs et les tendances bureaucratiques de quelques responsables

et appareils fut violente aussi bien dans le Congrès même que dans les commissions.

Le vote sur le point délicat du « reliquat » de la résolution de la commission fonctionnelle, arraché à l'occasion de l'entrée inopinée de Ben Bella et de Boumaa dans la salle du Congrès, est discutable.

On comprend mal l'acharnement de certains responsables à vouloir diminuer l'importance fondamentale de l'intéressement matériel des travailleurs à l'autogestion.

Pourtant le Président Ben Bella a pris la précaution de souligner que « la contribution du reliquat du revenu provenant de l'augmentation de la productivité du travail pour améliorer le niveau de vie des travailleurs est inséparable de la notion de l'autogestion. Sur le plan matériel, elle constitue la meilleure garantie pour que la contribution de l'autogestion aux investissements et autres fonds sociaux, soit également en augmentation constante ».

Ce n'est pas par la partie du reliquat que les travailleurs contribueront au financement et « à l'esprit de solidarité du secteur socialiste ». Cette contribution, très importante, se réalise par les différents prélèvements prévus par le décret du 28 mars 1963 au titre des « prestations à la collectivité ».

Le reliquat est en réalité une partie du revenu due à l'augmentation de la productivité du travail d'une année à l'autre, grâce au meilleur travail individuel et collectif de l'entreprise. Il doit par conséquent compenser les travailleurs et leur entreprise.

Son partage au profit des travailleurs et les différents fonds de l'entreprise doit être une attribution exclusive de l'Assemblée des Travailleurs.

Stériliser d'une manière quelconque ce stimulant matériel de la productivité du travail serait porter un coup très grave à la notion même de l'autogestion. Ce qu'ont senti et dit très clairement plusieurs délégués au Congrès. D'autre part décider que le reliquat financé la Banque à créer du Secteur Industriel Autogéré n'est ni réaliste ni recommandable. Car la Banque doit être financée avant tout par le Fonds National d'investissement, alimenté par la contribution financière de chaque entreprise. D'autre part mêler tous les reliquats dans un fonds commun alimentant la Banque c'est porter atteinte à l'autonomie financière de chaque entreprise, qui doit avoir son propre compte courant à la Banque. Dans le cas où le reliquat finance la Banque, aucune entreprise n'éprouvera le besoin d'augmenter la productivité du

travail par rapport à sa production passée et par rapport aux autres entreprises. On introduira ainsi insensiblement une égalisation par en bas, néfaste au progrès économique. Toutes ces questions échappent encore à certains responsables du parti, des syndicats et de l'administration.

Le Congrès a montré que la poussée instinctive des travailleurs vers la réalisation pleine et entière, de l'autogestion, et son fonctionnement global adéquat est en réalité irréversible.

Elle viendra sûrement à bout de toutes les résistances bureaucratiques qui subsistent encore. La doctrine politique et économique du socialisme, basée sur l'autogestion sera pour beaucoup l'œuvre des travailleurs eux-mêmes par leur effort inlassable en vue d'assurer leur rôle dirigeant dans la gestion de l'économie et, de l'Etat.

Il faut espérer que le prochain Congrès du F.L.N tienne compte et s'inspire des enseignements fondamentaux dégagés par les deux Congrès de la représentation directe de la classe qui l'ont précédé : celui des travailleurs agricoles et celui des travailleurs industriels, du secteur autogéré de l'économie.

LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE APRÈS LE CONGRÈS DU FLN

SDS, n° 5, mai 1964

La Révolution Algérienne vient de franchir une nouvelle étape décisive pour son développement socialiste. Du point de vue doctrinal et politique le Congrès du FLN a marqué le « saut dialectique » qui a transmuté ce mouvement d'origine nationale révolutionnaire en Parti de doctrine socialiste-révolutionnaire. Dans la mesure où ce Parti aura désormais un rôle prépondérant à jouer dans la direction du Pays, on peut dire que le Pouvoir politique également a connu une transmutation se rapprochant d'un « Etat qui appartient aux travailleurs et à tous ceux qui se prononcent pour le Socialisme ». La nature de classe de cet Etat se trouve incontestablement affermie à la suite du Congrès qui a mis à plusieurs reprises l'accent sur la base sociale de cet Etat, composée par les paysans et ouvriers, et sur son rôle de contrainte révolutionnaire pour défendre les intérêts de cette base. L'Etat, a dit Ben Bella, dans son discours programmatique inaugural, a est un corps qui impose sa loi au nom des intérêts des masses laborieuses, aux privilégiés ». Certes, l'adoption d'un Programme aussi radical qu'il soit, ne signifie pas la transformation automatique de l'Etat et de la Société, selon ses lignes. Tout dépend encore de l'application effective du Programme et des mesures qu'il préconise en matière de construction d'une « Economie Nouvelle, d'un Etat Nouveau, d'un Parti Nouveau. Mais le Programme et les décisions du Congrès d'un Parti destiné à diriger idéologiquement et politiquement l'Etat et la Société ne sont pas non plus des actes gratuits n'ayant aucune signification plus profonde. Ils reflètent une étape nouvelle atteinte par la Révolution et deviennent des facteurs qui accélèrent le mûrissement de celle-ci. Dans les documents élaborés par le Congrès du FLN, l'énorme avance idéologique enregistrée par l'avant-garde de la Révolution Algérienne est évidente. Cette avance est le reflet conscient actif des conquêtes révolutionnaires réelles des masses algériennes, dans le domaine plus particulièrement de l'Autogestion, de la Réforme Agraire, des Nationalisations et des options socialistes prises par le Pouvoir politique allant délibérément dans le sens de ces conquêtes. La soi-disant « improvisation empirique » du Pouvoir à défaut d'une doctrine encore claire, était (...) dominé « par le souci constant de créer les conditions favorables à l'édification socialiste sans provoquer un effondre-

ment de (notre) économie, générateur de troubles sociaux. » (Ben Bella, dans son discours inaugural.)

C'est cette interaction créatrice entre les poussées et réalisations révolutionnaires des masses et les mesures du Pouvoir qui a déterminé la dynamique spécifique de la Révolution Algérienne se développant en Révolution permanente et forgeant dans sa marche ses propres instruments idéologiques : doctrine, programme et Parti. Comme à Cuba, la Révolution Algérienne offre un exemple frappant de la nouvelle dynamique révolutionnaire mondiale, rendant possible le développement socialiste d'une Révolution Nationale aussi bien sur le terrain de l'infrastructure que de la superstructure. Où a-t-on vu jusqu'ici un mouvement de masse d'origine nationale-révolutionnaire se vantant en plus de son héritage et de sa civilisation arabo-islamique, retrouver dans ses élaborations théoriques les lignes de force essentielles du Marxisme en matière d'analyse sociale et économique et d'orientation politique ? C'est là un phénomène dont la signification ne manquera pas d'intéresser et féconder la pensée du marxisme-révolutionnaire vivant.

Les documents élaborés par le congrès du FLN constituent un ensemble d'un niveau idéologique et théorique remarquablement élevé et qui tranche avec les productions habituelles des Partis traditionnels, socialistes ou communistes. On a l'impression qu'en Algérie, la pensée créatrice marxiste, libérée de tout dogmatisme, et appliquée à résoudre les questions découlant d'une réalité révolutionnaire nouvelle spécifique, retrouve toute sa force originelle. Le problème capital qui se dégage de l'expérience acquise jusqu'ici par la construction du Socialisme dans les différents Etats ouvriers est ceci : Comment parvenir dans le cadre national à un système économique et politique qui assure le développement maximum des forces productives combiné avec l'élévation constante du niveau de vie des masses et le renforcement prédominant des tendances socialistes de l'économie. C'est là tout le problème du régime de transition du capitalisme au socialisme, ce dernier n'ayant un sens qu'à partir d'un niveau de forces productives supérieur à celui du capitalisme le plus avancé. Le stalinisme a fourni la solution d'un régime bureaucratique policier à outrance qui sacrifie au moins deux générations pour industrialiser un pays arriéré, grâce à la capitalisation par l'Etat autoritaire du surproduit des paysans et ouvriers main tenus à un très

bas niveau de vie. Cette solution assure des rythmes de développement de l'industrie considérablement élevés, particulièrement de l'industrie lourde, mais entrave le développement équilibré de l'ensemble de l'économie. Elle provoque, d'autre part, des tensions sociales telles que seule l'existence d'un appareil répressif se renforçant sans cesse peut, pour un certain temps, les contenir. Une telle solution est donc à rejeter, le socialisme n'ayant un sens qu'en tant que régime social qui assure plus de bien-être et de liberté pour les masses laborieuses, que sous le capitalisme le plus développé et le plus « démocratique ».

Les documents du Congrès du FLN contiennent la promesse de la recherche d'une telle orientation du régime préparatoire au socialisme. Dans ce domaine, la recherche théorique, corrigée par l'expérimentation pratique, a un champ d'action immense. Car nulle part encore le régime de transition, préparatoire au socialisme, n'est arrivé à formuler la conception de son fonctionnement global économiquement et politiquement optimum. Le dogmatisme et l'empirisme, gravement déformés par la bureaucratisation et la bureaucratie, ont fait partout, à l'exception partielle de la Yougoslavie, des ravages immenses. La Révolution Algérienne pourrait éviter nombre d'erreurs commises ailleurs et contribuer positivement à l'élaboration de la théorie du fonctionnement global optimum du régime de transition pour la catégorie de pays d'une structure analogue à la sienne. Naturellement, l'entreprise est hardie et comporte des dangers, des faiblesses et des fautes inévitables. Il n'est pas difficile en analysant attentivement les documents du Congrès du discerner à côté de tout leur apport éminemment positif, les parties faibles ou erronées de la construction théorique. Ce qui mérite d'être particulièrement retenu dans ces documents, ce sont les analyses concernant les caractéristiques l'expérience, les enseignements de la phase nationale de 1. Révolution Algérienne, la structure de classe de la Société Algérienne et sa dynamique révolutionnaire, la conception de l'Etat, du Parti, des Syndicats dans leurs rapports réciproques et avec les masses, la conception des tâches économiques de transition, la lutte contre la bureaucratisation de l'Etat ouvrier.

Essayons de dégager les idées maîtresses incluses dans les documents du Congrès et qui, dans leur unité organique, définissent le visage doctrinal spécifique de l'expérience socialiste en Algérie.

Sur le plan économique, le Congrès a opté pour une économie de transition, non autarcique, basée sur la nationalisation progressive des principaux moyens de production, la planification et sa gestion démocratique par les travailleurs.

Le développement économique est lié à l'élévation constante du niveau de vie des masses en insistant sur la différence entre taux maximum et taux optimum de l'accumulation. » Organiser la Société selon la contrainte pour obtenir de façon autoritaire un abaissement du niveau de vie c'est ouvrir la voie d'une bureaucratisation qui est la négation même du socialisme.

On ne saurait confondre, sans entraîner de graves crises, le taux optimum et le taux maximum de l'accumulation. Un taux optimum (qui doit être le but recherché) ne peut résulter de la contrainte subie par les travailleurs. Celle-ci entraînerait une dépolitisation, une tendance à désertifier les villages, villes usines, un esprit d'irresponsabilité sociale généralisé. Même sur le plan économique, la recherche forcée du taux maximum n'est pas payante et se transforme en son contraire. En effet, le taux de productivité n'est pas indépendant du niveau de consommation et le travailleur sous-alimenté n'est pas un travailleur efficace. Plus, la résistance ouverte ou larvée des travailleurs oblige à développer un appareil coercitif et une administration parasitaire qui accroissent la consommation improductive ». (Thèses sur la période de transition)

Le mode de gestion des moyens de production devenus propriété sociale est décisif pour la productivité de l'économie et le climat social et politique général. » Les questions de la société nouvelle sont celles-ci : Qui contrôle et sanctionne l'obligation de travailler ? Qui établit les normes ? Qui gère la production ?

Si les réponses organisent une séparation entre la catégorie sociale chargée de gérer le travail des autres et les producteurs, le socialisme est compromis. Seule la collectivité organisée des travailleurs peu assumer une telle tâche. Seule elle peut établir des plans qui soient autre chose que des schémas artificiels réalisables seulement sur le papier, seule, elle peut, à un problème collectif, donner une solution collective. C'est le sens de l'Autogestion. » (Thèses sur la période de transition.)

Le Congrès a confirmé que l'Autogestion en Algérie constitue la conquête révolutionnaire capitale des masses et l'option socialiste fondamentale du

Pouvoir.

Il a rendu à l'Autogestion la place qui lui revient dans l'ouverture socialiste de la Révolution. Il a, d'autre part, tiré toutes les conséquences révolutionnaires que le principe de l'Autogestion comporte, dans tous les domaines.

» L'Autogestion exprime la volonté des couches laborieuses du pays d'émerger sur la scène politico-économique et de se constituer en force dirigeante. Sur le plan économique l'Autogestion a posé la nécessité de l'extension de la Réforme Agraire et des nationalisations, tant dans l'agriculture que dans l'industrie, la réorganisation du commerce intérieur et extérieur, ainsi que celle du système bancaire. Sur le plan politique, elle pose les rapports réciproques de l'Etat, du Parti, des syndicats et des masses dans une optique nouvelle qui implique le développement constant du caractère démocratique de toutes les institutions dans leurs relations avec les masses. La démocratie socialiste indispensable doit se manifester et se concrétiser par l'existence à la base de véritables organismes démocratiques de gestion de l'économie, de véritables syndicats démocratiques et d'une administration efficace contrôlée par les masses.

C'est dans l'Autogestion que s'est manifesté et se manifesterait le développement ininterrompu de la Révolution nationale populaire en Révolution Socialiste, posant tous les problèmes économiques et politiques résultant de la transition en cours du capitalisme à l'émergence d'un Etat ouvrant la voie au socialisme» (Thèse sur les caractéristiques de l'Algérie.) La société de transition n'est pas celle de l'abondance. Mais il serait néfaste que la pénurie secrète «une caste privilégiée tant par les satisfactions de prestige, que par le statut financier»-

La pénurie économique doit plutôt imposer l'austérité pour tous et «la répartition selon le travail. Elle ne saurait justifier la persistance de l'exploitation sous quelque forme que ce soit». Pour toutes ces raisons, l'autogestion est le principe même «d'une telle société. En elle se noue la fin de l'exploitation: la compréhension par chaque travailleur de son activité, car la fonction économique et la fonction politique deviennent inséparables; L'intéressement direct du producteur à sa production, c'est-à-dire le contraire même du salariat. En elle se réalise le régime de la liberté» (Thèses sur la période de transition.)

Une des plus importantes conséquences pratiques de cette consécration de l'au-

togestion par le congrès pourrait être le début de la refonte urgente et nécessaire du système administratif actuel du pays, à travers l'autogestion démocratique des communes, considérées comme unités economico-administratives de base. C'est là une question qu'il faut maintenant creuser davantage et passer au plus vite à sa réalisation.

Sur le plan de la conception de l'Etat le congrès a apporté des clarifications très importantes. L'Etat ne doit pas se confondre avec le Parti; car autrement le parti risque de se bureaucratiser, et, de ce fait, perdre toute possibilité d'orienter politiquement l'Etat, selon les véritables intérêts des ouvriers et paysans qui constituent sa base sociale et de contrôler efficacement la bureaucratie de l'Etat. Pour éviter la bureaucratisation du Parti par l'Etat, le Parti a doit s'en distinguer physiquement. A cet égard, la majorité des cadres du Parti au niveau des différentes directions, devront être en dehors des organismes de l'Etat et se consacrer exclusivement aux activités du Parti». (Thèse sur l'Etat.)

Ben Bella, dans son discours inaugural, explicite cette pensée ainsi: «La majorité des membres au niveau des organismes dirigeants doivent être en dehors de l'Etat. Si la majorité des membres du Comité Central ou du Bureau Politique assumait des responsabilités étatiques, la confusion entre le Parti et l'Etat, entre l'impulsion politique et la gestion directe s'établirait de nouveau. Mais, d'autre part, il est nécessaire que le Parti contrôle efficacement la bureaucratie étatique dans laquelle se réfugient les intérêts, habitudes et routines menacés par la révolution».

Pour cette raison, on doit envisager que a les postes clés de toutes les branches de l'appareil étatique «soient confiés «a des militants dont la formation politique, une haute et vigilante conscience des intérêts de la Révolution constituent des garanties indispensables pour le Parti et les masses laborieuses». Il est impératif que les nominations des cadres de toutes les branches de l'Etat soient soumises à l'appréciation du Parti». (Thèses sur l'Etat.)

Le Congrès a opté pour le Parti Unique, faisant, en passant, le procès du multipartisme. Les amendements adoptés concernant ce dernier point améliorent considérablement le texte initial du Programme mais sans avoir éliminé ses faiblesses. Car le multipartisme dans le cadre d'un régime capitaliste caractéristique de la démocratie bourgeoise, comporte des avantages réels pour l'éducation

politique des exploités et facilite considérablement leur lutte émancipatrice.

D'autre part, dans le cas d'un régime de transition du capitalisme au socialisme, s'il est juste et nécessaire d'interdire les partis bourgeois qui se placent en dehors du cadre social du nouveau régime, il peut s'avérer néfaste d'interdire le droit à des partis qui acceptent ce cadre et qui sont librement choisis par les masses.

Il se peut que les masses se prononcent pratiquement pour un seul Parti. Mais c'est le droit au multipartisme qui, dans ce cas, consacre le Parti unique. Le Programme du F.L.N. est cependant pleinement conscient des dangers que comporte également le choix du Parti unique : « la confiscation du pouvoir révolutionnaire au profit d'une caste bureaucratique ».

Pour cette raison, les thèses du Parti, ainsi que les statuts prévoient toute une série de dispositions concernant la composition sociale, le fonctionnement et le rôle du Parti afin d'éviter une telle éventualité. Nous reviendrons prochainement sur les thèses du Programme qui concernent le Parti, ainsi que sur celles qui concernent les syndicats.

Retenons cependant dès maintenant que le fonctionnement du Parti ne prévoit pas le droit aux tendances et la représentation des minorités aux organismes dirigeants.

Ce qui est dit dans le Programme concernant les syndicats est bon mais pas complètement suffisant.

Heureusement que, dans le discours inaugural de Ben Bella, ces faiblesses se trouvent pour beaucoup redressées.

Le Parti, a-t-il insisté, ne doit pas se substituer aux syndicats et les transformer « en simples courroies de transmission ». « La valeur du travail accompli par les syndicats dépend de la défense des intérêts économiques et culturels des travailleurs et aussi de leur aptitude à favoriser l'augmentation de la production et de leur productivité. Les organisations du Parti doivent demander l'avis des membres du Parti qui militent dans les syndicats chaque fois qu'elles auront à examiner divers problèmes concernant les masses ouvrières. Le rayonnement de la politique du Parti dans les syndicats est étroitement lié à la capacité de nos militants de résoudre les problèmes concrets posés par les ouvriers. Ce n'est pas le prestige du Parti qui donnera une audience à nos militants dans les syndicats, c'est leur travail qui doit accroître le prestige du Parti... Le Parti doit choisir ses responsables syndicaux parmi les éléments qui travaillent. »

(...) Encore quelques remarques supplémentaires : on notera que la constitution historique de la communauté algérienne, dans le chapitre premier du Programme, comporte une certaine confusion entre Etat et Nation.

On n'insiste pas suffisamment, à notre avis, sur le fait historique que l'Algérie fait partie intégrante de la nation arabe qui déborde les frontières des Etats Arabes actuels.

On remarquera, par contre, que cette lacune est en partie comblée dans les Thèses sur les caractéristiques de l'Algérie dans lesquelles on insiste sur le caractère arabo-islamique de l'Algérie et les rapports qui existent entre le Socialisme et l'islam.

Ces points se trouvent même renforcés par certains amendements adoptés, ce qui indique que l'aile arabo-islamique au sein du Congrès a fait quelque peu sentir sa pression.

Dans le contexte politique actuel où l'opposition coalisée des éléments anti-socialistes dans le pays veut se servir de l'arme de la religion et de l'anti-communisme pour élargir sa base de masse contre le régime, il serait tactiquement erroné de lui faciliter ses desseins.

Mais, d'autre part, il y a des affirmations qui rompent l'unité d'une conception doctrinale et introduisent de dangereuses contradictions et confusions. On remarquera également que la partie du Programme consacrée aux tâches économiques immédiates, les énumère avec un accent égal, sans faire ressortir, avec toute la force nécessaire, la nécessité urgente de la relance économique par la promulgation d'un Plan Economique qui aborde sérieusement l'industrialisation du pays. Cette question se trouve en partie mieux éclairée dans les deux Résolutions adoptées par le Congrès.

Mais il ne fait aucun doute que parmi les préoccupations les plus urgentes du Pouvoir doit être maintenant celle du démarrage économique par le Plan et le début d'une industrialisation, sans s'attarder trop et quasi exclusivement sur les tâches de l'économie agricole.

Tout dépend, avons-nous déjà dit, de l'application de la ligne tracée par le Congrès et des mesures décidées. Il faut s'attendre à une intensification des réactions hostiles de l'opposition intérieure sociale, groupant la bourgeoisie commerciale et terrienne, les oulemas, et la partie de la bureaucratie étatique, sorte de bourgeoisie bureaucratique, mentalement et matériellement.

Cette opposition compte sur l'appui de l'impérialisme américain et français, et sur le mécontentement des masses en cas d'aggravation de la situation économique, et d'inefficacité persistante de l'administration, du Parti, des syndicats. Ce n'est que dans la mesure où le Parti se structure à travers le pays, par des militants jouissant de la confiance des masses, où l'administration s'épure des bureaucrates incompétents ou carrément saboteurs, et où le démarrage économique devienne une réalité, que le danger sur lequel compte l'opposition sera efficacement conjuré.

Le Congrès 3 eu comme heureux résultat de doter le Parti d'une direction infiniment plus représentative que par le passé.

Dans cette direction, Ben Bella verra son rôle d'arbitre devenir plus aisé, pouvant compter sur des majorités occasionnelles confortables envers n'importe quelle autre tendance ou appareil.

Plusieurs conditions donc sont actuellement réunies pour que la Révolution entre, à la suite du Congrès, dans la phase de la concrétisation pratique de ses options socialistes. Désormais, ce sont les actes, les réalisations, les mesures énergiques qui seules compteront pour les masses et influenceront sur l'avenir du régime.
M. PABLO. 30-4-64.

EDITO

SDS, n° 7-8, juillet-août 1964

Deux ans se sont écoulés depuis l'indépendance de l'Algérie. C'est un laps de temps relativement court. Pourtant, il fut rempli par des réalisations très importantes qui ont marqué profondément le pays.

La Révolution Algérienne continue ; elle est entrée dans sa phase sociale qui emprunte la voie du développement socialiste

Cette voie est caractérisée avant tout par l'Autogestion, l'extension progressive du secteur socialiste de l'économie et le début d'une planification dont le principe est admis.

Dans le domaine politique, l'année 1964 a vu la tenue du Congrès du F.L.N. qui s'oriente vers sa transformation en Parti ayant une doctrine socialiste révolutionnaire et basée sur les ouvriers, les paysans, les intellectuels révolutionnaires.

Son dernier Comité Central a, d'autre part, décidé d'aborder sérieusement sa restructuration démocratique, l'épuration, l'organisation des élections municipales et la Réforme Agraire.

Dans l'espace de deux ans une administration fut mise en place, remplaçant celle composée quasi exclusivement de cadres européens, et qui contient déjà des services fonctionnant - au niveau national en particulier - convenablement.

Malgré les séquelles de la guerre et du féodalisme politique, et malgré les agissements continus de la réaction et de l'impérialisme, l'ordre a généralement été rétabli dans le pays, à la grande déception des prophètes du « chaos » et de l'« anarchie » submergeant l'Algérie décolonisée. La dissidence de quelques « féodaux » politiques est restée jusqu'ici isolée des masses et s'est vue obligée de s'abriter dans des zones désertiques du pays.

Même la situation économique, que des spécialistes avertis considéraient comme évoluant vers la catastrophe, sans qu'elle soit encore satisfaisante, est loin de donner raison aux Cassandres. La balance commerciale algérienne avec la France a enregistré pour les quatre premiers mois de cette année un excédent de 41 millions de Dinars algériens.

Par contre, on constate une certaine régression de l'activité commerciale interne, un ralentissement de la production dans certains secteurs industriels, et une sensible diminution du pouvoir d'achat due à l'élimination de la quasi totalité de la population européenne (armée comprise)

Le niveau de l'emploi ne cesse cependant de s'améliorer ainsi que le niveau de

consommation alimentaire de la population

Certes, la misère reste encore grande dans les campagnes des régions montagneuses et dans le Sud, où le souffle de la Révolution ne se hit encore que très légèrement sentir. Le démarrage économique selon un Plan se fait également toujours attendre.

On constate toujours un décalage inquiétant entre les options, les décisions et leur application rapide et efficace. Le poids d'une bureaucratie pléthorique, incompétente, routinière, peu disposée à marcher avec conviction et élan dans la voie tracée du Socialisme, devient plus grand.

UN SOUFFLE NOUVEAU

Au seuil de l'An III de l'indépendance, la Révolution a besoin manifestement d'un nouveau souffle pour aborder la dure bataille de la reconstruction socialiste réelle. D'où peut venir ce souffle nécessaire ?

Tout d'abord de la démocratisation réelle de l'Etat, du Parti, des Syndicats, dans lesquels s'installe la bureaucratie, alliée souvent d'ex-notables et collaborateurs.

Le pays, les paysans, les ouvriers, les militants attendent que la restructuration du Parti, l'épuration, les élections municipales et parlementaires, soient l'occasion d'une véritable démocratisation du Parti et de l'Administration.

La décision d'appeler tous les authentiques militants de la Révolution Algérienne qui acceptent la charte d'Alger à intégrer le Parti, à l'échelon de la cellule, afin de participer aux élections de tous les responsables, de la cellule à la Fédération, est positive à condition que ces militants puissent exercer pleinement leurs droits.

D'autre part, c'est au sein des exploitations agricoles et des entreprises industrielles autogérées, ainsi que dans les localités habitées par des paysans pauvres, que le Parti doit implanter ses cellules de base.

La décision de confier l'épuration du Parti et de l'Administration à une Commission Nationale du Parti est également positive, à condition qu'elle frappe juste et vite à tous les échelons, et surtout aux échelons les plus élevés, et que la Commission démontre dans les faits son impartialité, son efficacité, son sens rigoureux du devoir révolutionnaire.

Cette Commission ne saura, du reste, s'acquitter avec bonheur de sa tâche, si elle ne consulte le peuple et les militants, si elle ne tient compte de leur avis, si elle ne s'entoure de toutes les garanties pour le Peuple et les Militants, qui l'observent et

la jugeront sur les faits.

LA COMMUNE

La décision de ne plus ajourner les élections municipales, de les tenir cette année, correspond aux vœux de la population qui aspire à assainir les administrations locales, briser l'alliance en formation, dans certains endroits, entre ex-notables, collaborateurs et nouveaux parvenus, et créer des organes démocratiques pouvant promouvoir le développement réel du territoire communal.

La Commune est admise comme étant l'unité économique-socio-administrative de base. C'est là un progrès immense capable de refondre le système administratif hérité du colonialisme, et de le modeler selon l'option socialiste algérienne basée sur l'Autogestion. La Commune ainsi conçue peut et doit devenir la cellule de base du nouvel Etat. Elle marquerait une nouvelle conquête capitale de la Révolution aussi importante que l'Autogestion des unités économiques.

Mais pour que cette conquête se réalise il faudra penser à la conception globale de la Commune - unité économique-socio-administrative de base.

Il faudra découper les Communes selon des critères qui correspondent à une telle conception, et non pas pour des commodités simplement administratives. Il faudra ensuite penser à des élections vraiment démocratiques qui aboutissent à la création de véritables Parlements locaux, dans lesquels sont représentés toutes les booka, toutes les mechtas des douars appartenant à une Commune, ainsi que les représentants des principales exploitations et entreprises autogérées. Ce mode d'élection est nécessaire à la campagne où habite la paysannerie traditionnelle organisée à la base en groupes familiaux.

Il faudra ensuite élaborer le statut type de la Commune définissant ses pouvoirs en matière administrative, économique et sociale, ainsi que ses ressources propres. La Commune ainsi définie et gérée s'avèrera non seulement le soutien politique et social le plus précieux du nouveau régime, mais également l'instrument le plus valable pour le développement économique planifié local, sur lequel se basera le Plan économique National. Pour toutes ces raisons, la réforme de la Commune s'inscrit actuellement parmi les principaux objectifs de l. Révolution.

Retarder encore cette Réforme, continuer à administrer l. pays à travers le vieux système hérité du colonialisme, dans lequel prolifère actuellement une bureau-

cratie lourde, routinière, coupée des masses et des réalités du pays, serait fait courir à la Révolution des dangers très graves.

L'Algérie a la possibilité également dans ce domaine de réaliser une expérience unique, tirant critiquement les conclusions qui s'imposent du fonctionnement des Communes de pays comme la Chine et la Yougoslavie, engagés depuis long temps dans la voie de la construction socialiste.

LA REFORME AGRAIRE

Quant à la décision de laisser l'Assemblée Nationale préparer la Loi de la Réforme Agraire, elle paraît justifiée, si l'on veut que le Parti garde son rôle de guide idéologique, et non pas de gestionnaire de l'Etat, transformant toutes les institutions et organismes en simples courroies de transmission de sa politique. Mais il est également normal que le Parti indique les grandes lignes que cette Réforme devrait épouser pour satisfaire les aspirations des masses et les besoins de l'économie. En réalité, la Réforme Agraire est réalisée en Algérie en ce qui concerne l'essentiel. Ce qui reste à faire c'est de toucher tout d'abord les terres de quelques 9 000 gros propriétaires algériens disposant de plus de 100 hectares, en limitant à un certain plafond la propriété par chef de famille.

Ce plafond dépendra des considérations politiques qui tiennent à l'évolution du rapport des forces entre la Révolution et la contre-révolution à l'heure actuelle.

Si l'on juge qu'il faut encore ménager la couche des propriétaires terriens disposant entre 50 et 100 hectares et frapper seulement ceux disposant de plus de 100 hectares, le maximum de 12 propriétés terrienne permise s'établira à ce niveau, ou à son équivalent pour les terres, ou cultures riches. De toute manière, ce qu'il faudra éviter, ce sera de compliquer les dispositions de la loi aussi bien en ce qui concerne le maximum permis, que les bénéficiaires de la Réforme, et les modalités de son application.

Des dispositions en apparence soucieuses de « justice » et de « démocratie » peuvent s'avérer en pratique compliquées, inopérantes, et jouant au détriment des paysans sans terre ou des paysans pauvres.

TENIR COMPTE DES ASPIRATIONS DES FELLAHS

Le mode d'exploitation du nouveau fond foncier constitué par l'extension de la Réforme Agraire est également très important.

Toute tentative d'imposer aux paysans un mode de gestion donné s'avèrera,

comme partout, politiquement et économiquement désastreuse. Les paysans, bénéficiaires de la Réforme Agraire, doivent avoir le droit de présenter une demande pour une exploitation en autogestion, en coopérative, ou individuelle.

Naturellement l'Etat a également le droit et le devoir de satisfaire en priorité les demandes des groupes de paysans qui s'engagent à cultiver les terres cédées en autogestion, ou en coopérative.

Mais il doit également tenir compte du désir de ceux qui voudraient arrondir leurs lopins minuscules actuels afin que ceux-ci puissent subvenir aux besoins de leur famille, ou acquérir un lot pour le travailler individuellement. Dans ce dernier cas, qui est celui de l'immense masse de la paysannerie traditionnelle, le devoir supplémentaire de l'Etat est d'aider les paysans individuels à s'organiser en coopératives capables d'améliorer la production et la commercialisation de leurs produits.

Il serait vain en tout cas d'attendre de l'extension de la Réforme Agraire la solution tant soit peu radicale du problème de la paysannerie traditionnelle. Cette solution ne peut venir à la longue que d'un effort combiné, financé par l'Etat, pour la restauration et la récupération des nouveaux sols, et l'industrialisation locale et nationale du pays. Dans ce domaine également, la Réforme de la Commune peut s'avérer d'une utilité décisive, car elle permettra d'aborder concrètement ce double effort économique, dans le cadre du plan communal, et de la mobilisation volontaire de la population inemployée ou sous-employée stimulée par cette perspective.

La Révolution socialiste dans le cadre d'un pays isolé et d'un niveau économique et culturel encore bas, se développe nécessairement à travers des crises successives, des accalmies, des retraites et des bonds. Au seuil de l'an III de son Indépendance, l'Algérie révolutionnaire est soumise à la pression renforcée de l'impérialisme et de la réaction, qui exploitent les difficultés, et surtout les faiblesses sur le plan subjectif du Parti, et des cadres. Les progrès de la bureaucratie, les cas de corruption, les ambitions des clans luttant toujours pour plus de pouvoir, sinon pour le pouvoir tout court, encouragent les ennemis de la Révolution.

Mais il suffit d'oser, d'avancer, de trancher clairement, et surtout il suffit de renouer le contact direct avec les masses, leur faire confiance, pour que les faux obstacles soient réduits à leurs justes dimensions et que la Révolution acquiert un nouvel élan.

Car il n'est pas vrai que l'Algérie manque actuellement de ressources intérieures et extérieures capables de faire démarrer le développement économique sur des bases solides allant dans le sens du Socialisme. Car il n'est pas vrai que l'Algérie est seule dans n'importe quel domaine.

Car il n'est pas vrai que les masses et les militants soient fatigués ou indifférents.

Ce qu'il faut avant tout c'est que la direction, homogénéisée, ose, décide, tranche, acquiert le style propre à la Révolution Socialiste, et, en se soudant aux masses et aux militants leur indique clairement les mesures, les méthodes qui mènent au but et passe résolument à leur application..(...)

NÉOCAPITALISME ET STRATÉGIE OUVRIÈRE

SDS n° 7-8, juillet-août 1964

L'évolution du capitalisme depuis la dernière guerre mondiale dans les pays avancés pose des problèmes que le mouvement révolutionnaire ouvrier doit un jour affronter avec franchise et à fond. Face à la situation créée par l'euphorie économique continue du capitalisme en Europe Occidentale, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, le mouvement ouvrier s'est dé partagé entre deux attitudes également fausses : d'une part, un attentisme « révolutionnaire » basé sur la perspective de la « crise catastrophique » prédite chaque fois pour « bientôt » et qui se contente entre temps de lutter pour un programme minimum ; d'autre part, une attitude de composition avec le « néo-capitalisme » s'intégrant en réalité dans son système et n'ayant d'autre ambition que celle de le « réformer » graduellement.

Pour sortir de cette double impasse il fallait naturellement élaborer un programme de transition, qui parte des possibilités et des nécessités objectives pour les orienter vers la solution socialiste intégrale. Mais un tel programme ne saurait être en réalité que le résultat d'une critique approfondie de la conjoncture actuelle du capitalisme, dégagant une perspective claire. Une telle critique, entreprise au moyen du marxisme révolutionnaire créateur débarrassé des dogmes, des schémas, aboutirait certainement à des conclusions très optimistes concernant non seulement l'inévitabilité de la solution socialiste sur l'échelle mondiale, mais également quant aux moyens concrets pour conduire dès maintenant la lutte quotidienne vers cette per-

spective, dans le cas plus particulier des pays capitalistes avancés. La première condition nécessaire pour une telle entreprise est, à notre avis, une étude sérieuse de la façon dont fonctionne actuellement, globalement, dans son nouveau contexte mondial, le système capitaliste, afin de découvrir les raisons profondes et réelles de l'euphorie économique prolongée et de l'essor continu de ses forces productives.

Les phénomènes auxquels on fait couramment référence soit : la militarisation de l'économie américaine, les interventions étatiques, le développement de la structure monopoliste de l'économie capitaliste moderne, l'augmentation du capital constant et son renouvellement plus rapide liés au progrès technique et à la concurrence, l'intégration européenne des économies nationales des associés du Marché Commun, sont tous les facteurs en interaction qui expliquent en partie le nouveau dynamisme et la régularité relative de l'économie capitaliste, mais ceci dans le cadre d'un marché réel élargi, qui réalise la plus value accumulée.

Ce marché réel élargi, est probablement celui qui résulte en dernière analyse, d'une part de la pénétration du capitalisme dans les régions arriérées à prédominance agricole des pays capitalistes, et surtout des échanges accrus avec les pays du Tiers Monde en développement constant (en moyenne), ainsi qu'avec les Etats Ouvriers.

(...)La lutte pour le socialisme devient possible et nécessaire dans les pays capitalistes avancés non pas en prévision de la « crise » de demain, ou de la « supériorité » manifeste, demain, du système des Etats Ouvriers, mais en partant du fonctionnement actuel du « néo-capitalisme », de ses conséquences pour les masses, des nouveaux besoins de ces derniers, et du contenu concret, réel, que doit et peut avoir pour ces masses la solution sociale intégrale. La seconde condition pour une telle lutte serait donc de partir d'une analyse approfondie des réalités et des tendances du « néo-capitalisme », ressenties, vues par les masses des travailleurs manuels et scientifiques, engagées dans sa production, et conditionnées jusqu'à maintenant par celle-ci. - C'est la réunion de ces deux conditions qui permettrait l'élaboration du Programme dégagant de chaque lutte quotidienne, partielle, la nécessité de la solution socialiste intégrale.

Le mérite d'un livre comme celui que vient d'écrire André Gorz : (Stratégie ouvrière et néo-capitalisme), réside précisément dans l'effort sérieux et sincère d'é-

clairer de ce point de vue la lutte qu'aura à mener le mouvement ouvrier dans les pays capitalistes avancés et dans le cadre du Marche Commun en particulier. André Gorz doit beaucoup à la pensée des cadres syndicaux et politiques du mouvement ouvrier italien, qui affranchis du stalinisme, repensent de manière souvent heureuse, créatrice, nombre des problèmes liés aux nouvelles conditions dans lesquelles doit être menée la lutte syndicale et politique du mouvement ouvrier européen en général. Il doit également beaucoup au système de l'autogestion pratiquée en Yougoslavie, qui inclue et implique la solution la plus valable des principaux problèmes résultant de la condition du salariat sous le «néo-capitalisme ou sous le régime de type stalinien par lequel ont passé les états ouvriers, tendu vers l'accumulation primitive forcée sous le pouvoir politique d'une bureaucratie privilégiée — et omnipotente. Mais l'apport personnel d'André Gorz est réel, considérable et exposé selon la profondeur, la souplesse, la richesse, d'une dialectique authentiquement marxiste, qu'il a su maîtriser de manière fort heureuse.

Le néo-capitalisme, constate à son tour André Gorz, a aboli la «misère» classique du prolétariat, résultant des bas salaires et du chômage pour la remplacer par la «pauvreté» relative au sein d'une société «opulente» qui a augmenté considérablement les besoins historiques nouveaux, matériels, sociaux et culturels des hommes, sans pouvoir les satisfaire. Dans ces conditions, les luttes simplement «économiques» pour les salaires et d'autres revendications syndicales classiques, ou les luttes pour sauvegarder des positions économiques ou sociales minées par le développement technique ou par l'intégration économique irrésistible des Etats Européens sont devenues inopérantes, inefficaces, et parfois carrément anachroniques et réactionnaires. «Tant que la condition des travailleurs était immédiatement et absolument insupportable, la conquête du pouvoir était immédiatement et en elle-même une fin. Présentement, en revanche, la conquête du pouvoir ne sera un objectif mobilisateur que s'il est précisé de quelles réalisations impossibles en régime capitaliste, le pouvoir des travailleurs doit être LE MOYEN. Pourquoi faire le socialisme? Comment et de quelle manière?» Par la «médiation répond André Gorz à d'objectifs mobilisateurs intermédiaires: la lutte pour des objectifs partiels embrayés sur des besoins profonds mettant en cause les structures

capitalistes; la lutte pour des pouvoirs partiels autonomes et leur exercice doivent donner à vivre aux masses, le socialisme comme une réalité déjà à l'œuvre, travaillant le capitalisme du dedans et exigeant de s'épanouir librement». Il s'agit donc d'élaborer un Programme basé sur la revendication d'une série de réformes de structures «déterminées non pas par les besoins et critères de rationalité capitalistes», non pas par ce qui *peut* être, mais par ce qui *doit* être. Par une réforme de structure il faut entendre «une réforme appliquée et contrôlée par ceux qui la réclament» et non pas par l'Etat capitaliste, visant à amender le système» et non à le «transformer radicalement». Il faut d'autre part que la lutte pour de telles «réformes de structure», de telles médiations vers le but, soit exercée dans une perspective d'ensemble de laquelle chaque réforme arrachée reçoit son sens». Si la perspective d'ensemble manque, la somme des réformes, si avancées soit-elles, sera résorbée par le capitalisme dans une économie mixte» de type scandinave, laissant subsister le pouvoir du capital et l'aliénation du travail, tout en donnant le bien-être à tous». Il ne s'agit pas de concevoir des réformes de structures comme octroyées par l'Etat bourgeois à la suite d'un compromis négocié avec lui et qui laisserait son pouvoir intact, mais de les concevoir comme des cassures infligées au système par des assauts dirigés contre ses charnières. Le propre d'une pareille stratégie, c'est qu'elle vise, par des victoires partielles, à ébranler profondément l'équilibre du système, à aggraver ses contradictions, à approfondir sa crise, et, par une succession de ripostes et de contre-ripostes, à porter la lutte des classes à un niveau et à une intensité de plus en plus élevés. Lutter pour des solutions de rechange, des réformes de structure (c'est-à-dire pour des objectifs intermédiaires), ce n'est pas lutter pour un aménagement du système capitaliste, mais pour y ouvrir des brèches, pour lui imposer des limites, pour y créer des contre-pouvoirs qui, loin d'aboutir à un nouvel équilibre, disloquent ses bases mêmes». Les ressemblances d'une telle conception avec celle qui a procédé à l'élaboration du «Programme Transitoire» par Trotsky en 1938 sont évidentes. Certes, il faut tenir compte que le Programme Transitoire fut conçu à une époque où la «misère» classique battait son plein en Europe capitaliste et qui ignorait la «pauvreté» spécifique des travailleurs d'aujourd'hui au sein d'une «société 'diopule-ce:». Le but du Programme transitoire était, en partant des

conditions objectives dans lesquelles se placent les masses, et de leurs besoins déterminés par les conditions, de les aider à trouver le pont entre leurs revendications (quotidiennes) actuelles et le programme de la Révolution Socialiste». Cette notion du pont est l'équivalent de «l'objectif intermédiaire», de «l'objectif médiateur», qu'emploie André Gorz. La différence réelle entre sa conception et celle du «Programme Transitoire si elle existe, résiderait ailleurs comme nous le verrons plus loin.

Les besoins sur lesquels doit être axée la stratégie de la lutte pour le socialisme dans les pays capitalistes avancés seront déterminés par la condition nouvelle des Travailleurs sur les lieux de travail et au sein de la société. Cette condition nouvelle peut se résumer : a) aux rapports de travail dans l'entreprise ; b) à la finalité du travail, c'est-à-dire aux fins auxquelles la force de travail est utilisée dans la société néocapitaliste ; c) à la reproduction de la force de travail, c'est-à-dire le mode et le milieu de vie du travailleur, la manière dont il peut satisfaire ses besoins matériels professionnels, humains. «Aucune concession sur les salaires, aucune «justice sociale» distributive ne peut réconcilier le travailleur avec la condition que lui impose le capital sous ces trois rapports. Au contraire, et c'est là l'une des leçons de la grève des métallos italiens : plus jeunes, mieux instruits, mieux rémunérés, disposant de loisirs étendus, libérés de la crainte du chômage, les travailleurs deviennent plus exigeants sur les aspects qualitatifs, non salariaux de leur condition, à mesure que leurs besoins vitaux sont mieux satisfaits». Au niveau des rapports de travail dans l'entreprise se pose «le besoin de maîtriser le travail et l'évolution technique, au lieu de leur être assujetti». C'est «contre l'oppression du travailleur, contre la mutilation systématique de sa personne, contre l'amputation de ses facultés professionnelles et humaines, contre la subordination de la nature et du contenu de sa vie de travail à une évolution technologique soustraite délibérément à son pouvoir d'initiative, de contrôle et même de prévision, que s'insurgent en fait la plupart des revendications salariales. Elles sont motivées beaucoup plus souvent par une révolte contre la condition ouvrière elle-même que par une révolte contre le taux d'exploitation économique de la force de travail». La revendication salariale pure conduit le mouvement ouvrier à l'impasse, car elle laisse «au patronat le pouvoir d'organiser à sa guise le processus de pro-

duction, le contenu quantitatif et qualitatif de l'heure de travail, les rapports de travail, quitte à compenser par des primes le surcroît de mutilations qu'il peut faire subir à sa main d'œuvre». Ne s'intéressant qu'au prix du travail «elle permet à l'industrie (en voie d'américanisation) de fabriquer sa nouvelle masse de prolétaires lobotomisés chez lesquels huit heures d'abrutissement quotidien et le travail contre la montre ne laissent subsister qu'un désir d'évasion, que les marchands et les manipulateurs de loisirs et de culture iront leur vendre à crédit jusque dans leurs loyers en les persuadant en passant qu'ils vivent dans le meilleur des mondes».

En vérité, si la classe ouvrière doit conserver sa vocation de classe dirigeante, «c'est à la condition ouvrière sur les lieux de travail qu'elle doit s'attaquer d'abord». Sous quelle forme ? Par l'instauration «d'un véritable contre-pouvoir ouvrier, capable de contester et de contrer positivement le système de décision de la gestion capitaliste, dans l'entreprise (et par extension dans la société) ». Le contre-pouvoir ouvrier dans l'entreprise, forme nouvelle du contrôle ouvrier assumé par les sections syndicales et les Comités d'entreprise, peut surgir par l'élaboration d'une stratégie nouvelle basée sur un conflit insoluble ~c la «revendication salariale, la revendication de gestion, et la revendication d'une autodétermination par les travailleurs des conditions et des rapports de travail». Au niveau de la finalité du travail se pose le besoin «que le travail ait un sens», que la production serve les priorités économiques et sociales de la masse des Travailleurs et non plus les besoins solvables d'une clientèle de consommateurs conditionnés. «La lutte contre l'exploitation ne prend son plein sens que lorsqu'elle se saisit comme une lutte contre les conséquences sociales de l'exploitation c'est-à-dire : comme lutte contre les fausses priorités, les gaspillages et les pénuries que le capitalisme des monopoles, dans sa phase mure, impose à la société comme prétendu modèle de la «consommation opulente». Syndicats et Partis Ouvriers ont le devoir de poser «le problème de l'utilité sociale et individuelle des productions auxquelles le travail est asservi, de la valeur (ou non-valeur) des innovations projetées, de la qualité réelle du produit, des orientations à donner à la production en fonction des besoins ressentis et des potentialités techniques et scientifiques existantes». Le néo-capitalisme monopoliste disjoint producteur et consommateur et subordonne la consommation à la pro-

duction, aggravant l'« aliénation » du travail et du Travailleur. D'où la nécessité d'une réponse globale au capitalisme par la mise en valeur d'un « modèle socialiste » non seulement de production, mais également de consommation, et de vie sociale en général « indiquant positivement les possibilités humaines et matérielles que le développement capitaliste nie, opprime et exclut ». Ce qui nous amène à poser à ce niveau les « besoins collectifs, non seulement de biens consommables, mais aussi de services et d'équipements sociaux, d'autonomie, et de temps libre », bref la nature de la civilisation dans laquelle peut s'épanouir l'homme producteur de notre siècle. « Globalement, le capitalisme monopoliste tend vers un modèle « opulent » qui nivelle la consommation « vers le haut » : les biens offerts tendent à s'uniformiser par l'incorporation d'un maximum de « valeur ajoutée », sans que celle-ci augmente sensiblement la valeur d'usage des produits ». Le néo-capitalisme « organise » à la fois « gaspillage du travail et des ressources » et « raretés diverses (raretés de temps, d'air, d'équipements collectifs, de possibilités culturelles, etc...) ». Il néglige les besoins non-solubles nouveaux de la collectivité, et impose aux régions sous-développées un modèle colonial par l'implantation des industries d'exportation. « L'essaimage des industries vers les régions sous-développées ne peut être assimilé à une industrialisation de ces régions. Il tend plutôt à détruire toute possibilité d'équilibre entre la ville et la campagne, par la création de nouvelles agglomérations géantes qui videront l'arrière-pays inciteront les petits paysans non pas à rationaliser leurs exploitations (il faudrait pour cela une politique de crédit et l'équipement favorable aux modes d'exploitation coopératifs ou collectifs), mais à les brader au profit d'agriculteurs capitalistes, pour aller s'installer comme commerçants, cafetiers ou manœuvres dans la nouvelle grande ville ou dans la capitale. L'essaimage n'est donc nullement assimilable à la décentralisation ». Les besoins collectifs qui sont en augmentation constante, du fait même du développement du néo-capitalisme et de ses effets sur le milieu naturel et social, sont systématiquement sacrifiés (logements, urbanisme, services collectifs — transports, blanchisseries, crèches, écoles maternelles — équipements collectifs, culturels, sportifs, sanitaires, développement équilibre des régions, information, communication, loisirs actifs de groupe, etc.). Ces besoins se trouvent objectivement en

contradiction avec la logique du développement capitaliste. « C'est pourquoi la revendication au nom des besoins collectifs comporte une contestation radicale du système capitaliste, sur les trois plans, économique, politique et culturel ». Cette revendication implique la socialisation de la fonction de l'investissement, l'extension du secteur socialisé de l'économie, la démocratisation de la planification, l'extension du contrôle social démocratique et de l'autogestion dans tous les secteurs de la vie sociale. André Gorz a consacré un bon nombre de pages pour décrire la condition « culturelle » de l'homme producteur, travailleur manuel ou intellectuel, en régime néo-capitaliste. Cette condition doit faire partie des nouveaux besoins historiques fondamentaux de notre société que le néo-capitalisme est incapable de satisfaire. Le néo-capitalisme aussi bien par son industrie, que par ses institutions, son enseignement, sa culture a réduit le travailleur technique à une extrême misère humaine et culturelle. » De crainte de former des hommes qui, en raison du développement « trop riche » de leurs facultés, refuseront la soumission disciplinée à une tâche trop étroite et à la hiérarchie industrielle, on a voulu les amputer au départ : on les a voulu compétents mais bornés, actifs mais dociles, intelligents mais ignorants de tout ce qui déborde leur fonction, incapables de lever le regard de leur tâche. Bref, on les a voulu SPÉCIALISTES. On a éliminé de leur formation, et même de leur environnement, tout ce qui pouvait leur permettre de rechercher en dehors de leur travail l'accomplissement d'eux même qui, dans leur travail, leur est interdit. On a éliminé des institutions tous les organes de pouvoir et d'autogestion locaux qui permettaient aux travailleurs de modeler, à défaut de leur travail, leur vie civique et culturelle ». « Militarisation de la science, industrialisation de l'Université, avilissement commercial de la culture, subordination de la production d'hommes humains à la production des profits : nous retrouvons l'incapacité du capitalisme à assurer la production en fonction des besoins, à promouvoir une expansion qui ne soit non plus quantitative, mais qualitative ». C'est pourquoi il convient de combattre le néo-capitalisme totalement, à tous les niveaux, au nom de l'alternative globale du Socialisme. « Un combat qui ne se situerait pas d'emblée sur le terrain culturel, « idéologique » et théorique, comme sur le terrain PRINCIPAL serait vain — aussi vain qu'un combat qui serait mené au nom d'une alternative glo-

bale, sans savoir l'incarner dans les médiations, sans savoir la relier à des luttes, à des besoins immédiats». (...)

PROJET DE THÈSES SUR LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

SDS, n° 12, décembre 1964

1) Le développement de la Révolution Algérienne, après l'accession du pays à l'Indépendance, confirme le caractère permanent de cette révolution depuis qu'elle a éclaté en Novembre 1954. Sa tendance à transcroître de Révolution Nationale, anti-impérialiste, en Révolution sociale, socialiste, n'a cessé, globalement, de se renforcer.

2) Cette dynamique de la Révolution Algérienne est due aux facteurs historiques, économiques et sociaux propres à l'Algérie et à tout pays de conditions analogues, agissant dans le contexte international actuel. Le développement ininterrompu de la Révolution Algérienne est un exemple de la puissance de la Révolution coloniale à notre époque. Par ses effets ultimes, la Révolution coloniale contribue à l'avance de la Révolution Socialiste mondiale, et fait donc, dans ce sens, partie intégrante de cette dernière.

3) En Algérie, pays colonial, l'oppression et l'exploitation séculaires de l'impérialisme, ont conduit à l'exacerbation explosive de toutes les contradictions intérieures d'une telle société, placée dans le contexte international actuel. Mais le facteur fondamental qui a déterminé le déclenchement de la lutte armée et sa dynamique révolutionnaire fut la jonction opérée entre la paysannerie démunie de terres, paupérisée, et une direction révolutionnaire issue de celle-ci et d'autres couches plébéiennes des villes.

4) C'est l'absence d'une forte féodalité et d'une forte bourgeoisie indigènes, contrastant avec l'existence d'une immense majorité plébéienne - opprimée, exploitée mais non écrasée, soutenue par ses traditions de lutte, très familiarisée avec le maniement des armes et d'un mouvement national, organisé, avec des racines réelles dans les masses, qui ont favorisé la mobilisation armée de la paysannerie sous la direction d'éléments révolutionnaires issus du mouvement national traditionnel du pays.

5) C'est la durée et la dureté exceptionnelles de la lutte armée pour la libération nationale, lutte soutenue malgré les faiblesses et défaillances multiples de la direction par le potentiel révolutionnaire des masses, qui ont contribué au mûrissement de la Révolution et au renforcement de son caractère permanent.

6) Comme en Yougoslavie, en Chine, au Vietnam, en Corée, à Cuba, en Algérie également c'est la longue durée de la lutte

et l'ampleur de l'effort et des sacrifices consentis par les masses, qui ont fait mûrir, dans l'enveloppe de la lutte nationale, la mutation du contenu en Révolution Sociale. Mais ce sont des conditions particulières dans chaque cas qui favorisent et précipitent cette mutation.

7) En Algérie, c'est le départ massif des colons européens au cours de l'été 1962, joint à l'émergence d'une direction révolutionnaire du FLN remplaçant celle du GPRA, qui ont contribué à éviter un intermède, même bref, néocolonialiste, et à engager le pays libéré dans la voie du développement préparatoire au Socialisme.

8) Le départ précipité des colons européens maîtres jus qu'alors de la terre, de l'industrie, du commerce, des banques, et détenteurs de la majorité des emplois exigeant une qualification scientifique ou technique, a créé un vide, cal culé afin de favoriser la solution néo-colonialiste à laquelle se résignait l'impérialisme vaincu. Cependant ce vide fut spontanément rempli, quoique fort partiellement au début, par l'organisation révolutionnaire des travailleurs de la terre et des villes en Comités de Gestion. Le soutien donné à temps à ce mouvement par le premier Gouvernement du pays libéré, présidé par Ben Bella, a permis son extension, son approfondissement et son rôle déterminant dans la nouvelle phase commençante de la Révolution.

9) La naissance spontanée des formes embryonnaires de pouvoir direct des travailleurs dans les fermes et les usines abandonnées par les colons européens, montrait la voie pour amorcer les nationalisations, la Réforme Agraire radicale, la refonte révolutionnaire du système administratif hérité du colonialisme. C'est ce qu'a saisi rapidement le pouvoir, utilisant les « Biens Vacants » et les « Comités de Gestion » pour contourner les obstacles des accords passés par l'impérialisme français et s'engager dans la réalisation de la Réforme Agraire et de la nationalisation de fait de tout le secteur économique abandonné ou saboté par les colons.

10) Les Décrets de mars 1963 sur l'Autogestion, tout d'abord, et ensuite la nationalisation de fait de l'ensemble des terres coloniales (octobre 63) et l'adoption de la Charte d'Alger lors du Congrès du FLN en Avril 1964, marquent les étapes les plus importantes à la fois dans l'évolution sociale à tendance socialiste de la Révolution, et dans celle du Pouvoir vers un Gouvernement Ouvrier-Paysan basé sur les masses paysannes et ouvrières du

pays.

11) Mais ces tendances commencent à être contrecarrées dès l'été 1963 déjà, par la rapide bureaucratisation de l'Etat l'inexistence d'un Parti structuré à doctrine socialiste précise, l'aggravation de la lutte de classe dans le pays, et la pression renforcée de l'impérialisme et de la réaction. La résultante globale de ces facteurs fut le ralentissement de la progression socialiste de la Révolution, l'ajournement de nombre de mesures nécessaires, l'accentuation du caractère bonapartiste du pouvoir et de ses concessions à l'aile bureaucratique et droitiste qui se développe dans l'Administration, l'Etat, l'Economie, le Parti et les Syndicats.

12) C'est cette aile qui véhicule, en définitive, l'influence de l'impérialisme et de la réaction, qui prolonge l'existence des couches bourgeoises dans le pays, et qui les renforce directement par sa propre mentalité bourgeoise, et par sa transformation en couche bourgeoise de fait.

13) L'exercice du Pouvoir et les privilèges matériels et moraux qu'il comporte, combiné à l'aide matérielle reçue de l'impérialisme, favorisent la création rapide d'une couche nouvelle de consommateurs improductifs qui gère l'Etat et l'économie, s'allie aux éléments bourgeois du secteur privé (commerçants, entrepreneurs, paysans riches, etc.) et s'intercale entre la Direction et les masses. Plus cette couche acquiert de l'épaisseur, de l'importance, plus elle devient consciente de ses intérêts particuliers, distincts de ceux des masses et de la Révolution, et exerce une influence sur la direction qu'elle vise à transformer en son propre porte-parole.

14) L'impérialisme et la réaction misent sur cette couche que corrompent la consommation du budget national, et les privilèges du pouvoir, pour isoler la direction de la base paysanne et ouvrière de la Révolution, freiner et déformer la progression socialiste de la Révolution afin d'amener la direction, soit à sa capitulation néo-colonialiste complète, soit à son renversement et à sa destruction au cas où elle résisterait.

15) Les armes idéologiques que l'impérialisme et la réaction mettent entre les mains de la bureaucratie droitiste et de tous les éléments retardataires du pays afin de mener le combat contre l'évolution socialiste authentique du régime, sont puisées dans l'arsenal désuet du « traditionalisme », du faux « nationalisme » et de la religion. C'est ainsi que des facteurs qui ont joué pendant la phase de la lutte pour la libération nationale un certain rôle pro-

gressif en faveur de la cohésion et de la conscience nationales, se re tournent fatalement dans la phase présente de la Révolution en leur contraire. Saisir la dialectique sociale et idéologique de la contre-révolution et la combattre résolument devient une tâche centrale de l'aile marchante véritable de la Révolution.

16) La bureaucratie en formation ne peut se consolider que dans le cas où elle arriverait à bloquer le développement de l'Autogestion, l'extension nécessaire de la Réforme Agraire dans le domaine de la grande propriété algérienne, la refonte administrative basée sur la Commune unité économique-sociale démocratiquement autogérée, la démocratisation du Parti et des Syndicats, et à démobiliser les masses. Mais même dans ce cas, la limitation de l'aide matérielle de l'impérialisme, l'augmentation de la population, les difficultés du développement économique, l'aggravation de la situation des masses paysannes et ouvrières, aiguiseront de nouveau les contradictions explosives inhérentes à la Société de l'Algérie libérée, y compris celles existant entre les différentes couches de la bureaucratie. En effet, certaines couches de celle-ci seraient condamnées à la portion congrue pour que d'autres couches plus restreintes de la bureaucratie puissent maintenir et accroître leurs privilèges. Ce qui ne manquerait pas d'affaiblir la bureaucratie dans son ensemble devant la relance révolutionnaire des masses poussées par l'aggravation de leurs conditions de vie et désillusionnées par rapport à la Direction.

17) A la longue, il n'y a pas d'avenir relativement stable pour une bureaucratie, ou une bourgeoisie néo-colonialiste en Algérie. Mais à court terme et à moyen terme il peut y avoir une « pause » qui profiterait à de telles couches et qui pourrait même menacer le régime politique actuel en lui aliénant les masses, et en l'exposant sans défense populaire efficace aux complots et aux assauts toujours possibles de l'impérialisme et de la réaction. La « pause », le ralentissement, la gradation dans la poursuite d'une véritable politique révolutionnaire transformant radicalement les structures du pays et se basant sur l'organisation démocratique des masses, jouent en général en faveur de la formation de la bureaucratie et du renforcement de la bourgeoisie, démobilisent les masses, et renvoient leur relance révolutionnaire à un avenir lointain. C'est pour cette raison fondamentale et non pas par fidélité doctrinale abstraite, qu'il est impérieux de s'opposer à la « pause » et de poursuivre très acti-

vement le parachèvement de la Révolution, tant que les masses sont encore disponibles et la bureaucratie et la bourgeoisie faibles. Tout ajournement prolongé d'une mesure révolutionnaire nécessaire doit compter avec l'altération constante du rapport de forces sociales, le développement de la bureaucratie, le renforcement de la bourgeoisie et l'interaction constante entre ces deux forces anti-socialistes.

18) C'est par l'extension rapide de la Réforme Agraire, expropriant les terres des propriétaires algériens riches, et limitant la propriété privée foncière, ainsi que par l'organisation coopérativiste, avec toute l'aide nécessaire de l'Etat, de la paysannerie traditionnelle qu'on complétera la destruction des bases de la réaction dans les campagnes, et qu'on réunira les conditions nécessaires pour le développement planifié de l'économie agricole. C'est d'autre part, par le renforcement, l'assainissement de l'Autogestion, et son extension y compris dans les domaines administratif (Communes) et social, qu'on combattra plus efficacement le danger de la bureaucratie, qu'on stimulera l'effort productif des masses et qu'on assurera un développement économique et social du pays plus équilibré, plus harmonieux et plus démocratique. La démocratisation réelle du Parti FLN, à tous les échelons, et des Syndicats, est une condition fondamentale pour la prise rapide, l'application efficace, et la réussite de ces mesures.

19) Le développement de la Révolution Algérienne, chronologiquement la plus récente, pose le problème plus général de la voie à suivre pour accomplir les tâches de transition du capitalisme au socialisme dans le cas des pays à structures économiques et sociales analogues. A la lumière de toute l'expérience déjà longue et riche, aussi bien de l'URSS que de la Chine, de la Yougoslavie, de Cuba et de tous les autres Etats Ouvriers, les marxistes révolutionnaires ont le devoir de prendre une position claire et sans équivoques sur des questions telles que les suivantes : Faut-il suivre la voie de la direction planifiée exclusivement centraliste, d'une économie étatisée au nom de l'efficacité économique immédiate et à court terme ; ou faut-il s'engager délibérément, dès le début, et malgré certains inconvénients économiques immédiats et à court terme dans la voie de l'élargissement progressif de l'Autogestion économique et sociale ? Faut-il ignorer, « supprimer » administrativement, par la planification arbitraire, les séquelles de l'économie monétaire et marchande ; ou faut-il tenir compte de la sur-

vivance pour toute une période historique, de ces séquelles, et planifier en conséquence l'économie, progressivement nationalisée dans son ensemble? Faut-il, dans les conditions actuelles de l'existence du marché capitaliste mondial, et de la pléiade des Etats Ouvriers, s'orienter dans chaque pays nouvellement gagné à la Révolution vers une économie autarcique; ou faut-il choisir un «modèle» de développement économique tenant compte des ressources matérielles et humaines du pays, des possibilités découlant de l'existence des Etats Ouvriers et même du marché capitaliste mondial, et des perspectives révolutionnaires à moyen et long terme?

Ces questions ont acquis une importance capitale pour la nature même du régime qui succède au capitalisme et prépare l'accession au Socialisme. La Révolution Algérienne, par la poussée instinctive des masses et par le rôle conscient que joue dans son développement, en l'absence d'un véritable Parti; Marxiste-Révolutionnaire de masse, son aile révolutionnaire marchante qui s'est exprimée en partie dans les décrets de Mars, les campagnes pour l'Autogestion, la Réforme Agraire radicale, la Réforme Communale, la lutte persévérante contre la bureaucratie, et pour la démocratie socialiste, ainsi que dans la Charte d'Alger, manifeste des tendances qui dans le cas où elles surmonteraient le danger de la bureaucratisation ou de la contre-révolution, l'engageraient insensiblement dans une voie plutôt conforme au deuxième terme de l'alternative posée par chacune de ces trois questions. C'est ce qui fait l'intérêt spécifique de la Révolution Algérienne et sa portée plus générale, internationale et même mondiale.

20) La direction exclusivement centralisée d'une économie étatisée, particulièrement dans le cadre des pays sous-développés qui sont très loin du niveau des forces productives nécessaires pour aborder la phase socialiste proprement dite de la Révolution, conduit fatalement au développement rapide et quasi irrésistible de la bureaucratie, avec toutes les conséquences sociales, politiques et économiques que ce développement comporte à long terme. La bureaucratie contrôle et gère l'économie étatisée et c'est de ces fonctions qu'elle tire la dynamique et la puissance de son développement. Son efficacité administrative et économique peut présenter pour toute une période certains avantages par rapport à la gestion directe par les travailleurs, surtout dans le cas où ceux-ci ne bénéficient pas de la compréhension et de

l'aide patiente et réelle de l'Etat, du Parti révolutionnaire et des Syndicats. Mais à moyen et surtout à long terme la bureaucratie s'avérera l'obstacle principal pour le redressement social, politique et économique du Socialisme qu'elle aura déformé. D'autre part, aussi longtemps que les assises sociales et économiques de l'Etat Ouvrier ne sont pas consolidées, la bureaucratie constitue une couche sociale sur laquelle on ne peut pas baser une défense réelle du nouveau régime contre le danger toujours possible de la contre-révolution. La bureaucratie formée de la promotion que connaît toute une couche d'éléments issus de la lutte anti-impérialiste, ou de la lutte contre le capitalisme de la paysannerie, de la classe ouvrière et de la petite bourgeoisie, garde pour longtemps une mentalité foncièrement bourgeoise, conquise, corrompue par les privilèges matériels et moraux que lui donne l'exercice du Pouvoir, et craint constamment de les perdre dans le cas d'un régime qui évolue vers le socialisme et dans lequel les masses revendiquent la gestion directe de l'Economie et de l'Etat par elles-mêmes démocratiquement organisées.

21) Pour ces raisons il est nécessaire, indépendamment des inconvénients que comporte l'inexpérience des travailleurs en matière de gestion de l'économie, de freiner et de contrôler le développement de la bureaucratie, en élargissant dès le début les fonctions gestionnaires de la classe et non en les limitant à des formes de simple «contrôle ouvrier» inefficace pour ce but. C'est par l'Autogestion de l'économie, des Communes et de toute la vie sociale, introduite dès le début, qu'on crée une des conditions fondamentales pour enrayer la tendance à la formation d'une bureaucratie toute-puissante, transformant le Parti Révolutionnaire et les Syndicats, en porte-parole de celle-ci et non pas des Travailleurs.

L'Autogestion, certes, n'est pas une panacée, car les faiblesses des travailleurs, inexpérimentés en matière de gestion de l'Economie et de l'Etat, sont pour toute une période réelles ainsi que leur bas niveau de conscience politique et de culture. Mais le rôle du Parti Révolutionnaire n'est pas de tirer profit de cette situation pour asseoir sur les travailleurs, sur la classe, sa tutelle et favoriser ainsi le développement inévitable de la bureaucratie. Son rôle est d'aider dès le début la classe à remplir les plus larges fonctions gestionnaires possibles, indépendamment des inconvénients économiques immédiats. Du reste, ces inconvénients, dans le cadre

d'un pays sous développé sont en réalité inévitables, l'incompétence de la bureaucratie, manquant de cadres formés, administratifs ou techniques, n'étant nullement préférable, même pour une courte période, aux faiblesses gestionnaires des travail leurs.

22) Partant d'une économie nationalisée et autogérée dans ses secteurs vitaux (grande industrie, transports, banques, contrôle du commerce extérieur, grandes exploitations agricoles ou secteur économiquement dominant de l'agriculture) le développement économique planifié de la société de transition doit s'étendre pour englober l'ensemble de l'économie au fur et à mesure que les conditions matérielles techniques et humaines le permettent. Ce processus se déroule pour toute une période historique dans des conditions internes et externes caractérisées par la survivance des formes et des lois de l'économie marchande et monétaire, que la planification peut et doit orienter vers certains buts voulus, sans pouvoir les supprimer effectivement. C'est par la combinaison étudiée de l'Autogestion, du Marché et de l'argent, dans le cadre d'un Pouvoir prolétarien solide, qu'on doit envisager le développement planifié le plus rapide et équilibré possible, dans chaque cas concret, des forces productives. Les stimulants matériels individuels et par entreprise sont nécessaires pour un tel but. Mais ils ne sauraient exister, sans danger de devenir sans cela anti-économiques, en l'absence de toute possibilité d'initiative de la part des collectifs du Travail, et de prix qui tiennent compte réellement de la valeur et du marché. La planification strictement impérative, centraliste, d'une économie étatisée, conduit fatalement à la suppression arbitraire des stimulants, des conditions et des critères d'une économie économiquement rentable, déforme et bloque son développement en tant que telle.

23) C'est en partant, d'autre part, des ressources matérielles et humaines du pays et de tout l'appui possible provenant des Etats Ouvriers et du Marché capitaliste mondial, qu'il faut envisager le développement économique optimum du pays, assurant une économie équilibrée, harmonieuse et qui garantisse l'élévation, pour commencer modérée mais constante, du niveau de vie des masses. Toute orientation autarcique qui conduit fatalement à déséquilibrer le développement économique et à imposer aux masses des sacrifices durables, historiquement inutiles, est à proscrire.

24) Une telle conception du développe-

ment économique de l'époque de transition basée sur l'Autogestion, le marché et l'argent, dans le cadre d'une planification démocratique, constitue un système dynamique. Ce système s'adapte à l'évolution des différents facteurs afin de maintenir les proportions et les rythmes planifiés à long terme et d'assurer le renforcement continu des tendances et des structures socialistes de l'économie. Il est le contraire d'un système de prétendu automatisme économique, qui vise par la rigidité et l'arbitraire de la planification, à assurer le développement socialiste de l'économie. En réalité, cet « automatisme économique » n'est que la violation des réalités économiques par la contrainte bureaucratique, et n'est qu'une illusion de réussite. La révision « déchirante » du « modèle économique » de l'ère stalinienne à laquelle sont obligés actuellement de recourir les différents Etats Ouvriers, URSS comprise, qui ont dépassé la phase de l'économie extensive », est à ce propos significative, et on doit en tirer toutes les conclusions. Le système dynamique du développement économique de l'époque de transition exige un régime politique solide basé sur l'organisation démocratique des masses. Car on ne peut contrôler et contrebalancer les tendances capitalistes inévitables de l'économie de transition, que : soit par la planification rigide, arbitraire, sous la contrainte de l'Etat bureaucratique ; soit par le Pouvoir révolutionnaire démocratique des masses conscientes. Plus le pouvoir politique est solide, grâce à l'adhésion consciente des masses au régime social et aux structures prolétariennes démocratiques du Pouvoir, et plus la gestion de l'économie peut être souple et dynamique.

25) La Révolution Algérienne est loin de réunir actuellement toutes les conditions nécessaires pour un tel développement réussi. Mais elle a exprimé des tendances très nettes à s'engager et à persévérer dans une telle voie. Cela dépendra désormais de la structure idéologique et organisationnelle plus claire et plus ferme de l'aile marchante de la révolution, qui existe et agit aussi bien dans le Parti FLN, que dans les syndicats, l'Administration de l'Etat et de l'Economie, et surtout naturellement, les masses. C'est de la capacité de cette aile de combattre et de s'opposer en tant que force sociale et politique distincte aux autres forces de la bureaucratie et de la réaction, que dépendra l'avenir immédiat et à long terme de la Révolution. C'est d'autre part de la capacité de la direction de cette aile de trouver et d'assimiler les positions intégrales du marxisme révolu-

tionnaire que dépendra l'organisation et la lutte efficaces de l'aile socialiste marchante de la Révolution.

26) Le bonapartisme du régime politique a joué pour toute une période, dans le contexte spécifique algérien constitué par la multitude des clans et fiefs politiques, le régionalisme et l'absence d'un parti révolutionnaire structuré, un rôle éminemment progressif. Mais pour éviter que le bonapartisme politique évolue fatalement vers la dictature de la bureaucratie sur les masses et de la direction restreinte de la bureaucratie sur l'ensemble du pays, il est nécessaire de dépersonnaliser cette direction, de faire fonctionner démocratiquement le Parti FLN, les Syndicats l'Autogestion des Unités Economiques et de baser le Pouvoir sur les Assemblées Communales démocratiquement élues et l'Autogestion réelle des Communes réformées. Cette dernière mesure doit être complétée par la destruction totale des structures administratives et juridiques héritées du colonialisme et qui subsistent encore. Il faut également stopper la tendance à l'élargissement de l'éventail des salaires des fonctionnaires de l'Etat et du Parti et ramener leur rémunération à celle d'un travailleur qualifié.

Le droit aux tendances idéologiques au sein du Parti doit être reconnu, ainsi que le droit des travailleurs, paysans et ouvriers, de présenter par groupe leurs propres candidats aux élections communales et parlementaires. D'autre part, la question qui existe de la minorité Kabyle, doit trouver une solution démocratique et non pas simplement administrativement centraliste. L'Etat doit se proclamer laïc, et la religion affaire exclusivement privée. La libération effective de la femme doit intervenir au plus vite, en interdisant le voile, la polygamie et en égalisant sur tous les plans les droits de la Femme et de l'Homme. Toutes ces revendications doivent figurer dans le programme de l'aile socialiste marchante de la Révolution, indépendamment de la tactique à adopter et du moment à choisir pour les faire aboutir.

27) Le caractère permanent de la Révolution Algérienne s'exprimera à l'extérieur non seulement par ses conséquences objectives déjà ressenties dans les autres pays du Maghreb, du monde arabe, de l'Afrique, mais également par la politique consciente de sa direction qui doit favoriser l'extension de la Révolution, l'élargissement de sa base. Si l'avenir de la Révolution Algérienne réside à la longue dans le développement de la Révolution Africaine et mondiale, son avenir plus pro-

che réside concrètement et avant tout dans l'extension de la révolution dans le Maghreb et au Maroc en particulier. Les ressources matérielles et humaines de l'Algérie et du Maroc dont l'unité entraînera fatalement la Tunisie - permettent un développement économique de loin plus rapide, équilibré et important, que celui à envisager dans chacun de ces pays séparément. Pour cette raison il est d'une importance vitale historique pour la Révolution Algérienne, que sa direction pour suivre une politique systématique envers les masses marocaines afin de favoriser le mûrissement d'une situation qui permettrait, pour commencer, l'amorce d'un développement économique planifié commun des deux pays. La Direction de la Révolution algérienne aura la préoccupation constante de faire valoir auprès des masses marocaines les avantages énormes que représente pour elles également le développement économique commun des deux pays, et de proposer dans ce sens toute une série de mesures transitoires, sans se décourager par les refus des forces réactionnaires marocaines et sans permettre à ces dernières d'exploiter à leur avantage le ferment du nationalisme étroit, de la crainte de l'invasion militaire, et de tout autre prétexte fallacieux.

Novembre 1964

SDS n° 13, janvier 1965

SOUS LE DRAPEAU DU SOCIALISME, organe du marxisme-révolutionnaire, est connu, entre autre, pour la lutte persévérante qu'il mène en faveur d'une organisation véritablement démocratique du pouvoir des ouvriers et des paysans succédant à celui du capitalisme.

Pour cette raison, tous les efforts faits actuellement, aussi bien dans les Etats Ouvriers que dans les Etats qui s'engagent dans la voie du développement non capitaliste, visant à une organisation plus démocratique du Pouvoir des masses travailleuses, rejoignent en cette matière les préoccupations essentielles de la tendance que nous représentons au sein du mouvement ouvrier international.

Pour nous, les critères selon lesquels nous classons les différentes tendances qui se manifestent à l'heure actuelle au sein du mouvement révolutionnaire mondial, dépendent pour beaucoup de l'attitude que ces tendances ont envers la question essentielle de la structure démocratique des organisations et du Pouvoir se réclamant de la classe ouvrière et du Socialisme.

Car il s'avère, aussi bien grâce à l'expérience déjà longue et riche des Etats-Ouvriers, qu'à celle des Etats du Tiers-Monde qui ont accédé à l'indépendance, que la victoire sur le capitalisme ou l'impérialisme ne suffit pas pour éviter que l'on sombre ensuite dans des régimes bureaucratiques, déformant gravement le contenu du socialisme, ou empêchant une progression rapide et saine vers le socialisme. Le combat pour le socialisme est donc intimement, organiquement lié au combat contre le danger bureaucratique. La lutte révolutionnaire des masses ouvrières et paysannes, et des peuples opprimés par l'impérialisme, menée par des organisations vraiment démocratiques, doit tendre vers l'instauration d'un Pouvoir démocratique dans lequel ces masses s'organisent effectivement en classes dirigeantes, gérant aussi directement que possible l'économie, l'Etat, la Société.

C'est en cela que consiste le véritable contenu du Socialisme et la véritable promotion sociale et libération des exploités et opprimés. Or le danger bureaucratique guette toute Révolution, tout Parti et tout Pouvoir révolutionnaires.

Certes, il ne suffit pas de parler en général du bureaucratisme et de la bureaucratie. La vérité est concrète, et le besoin de spécifier le phénomène dans chaque cas est impérieux. La bureaucratie existante dans les divers Etats-Ouvriers est déjà fort différente de celle qui émerge dans les

Etats accédant du colonialisme à l'indépendance. Dans le cas des Etats-Ouvriers il s'agit d'une bureaucratie créée par l'exercice du Pouvoir dans le cadre d'un Etat qui a accompli la transformation structurelle radicale du pays, grâce à la victoire de la Révolution Prolétarienne, conduite par un Parti se réclamant du Marxisme-révolutionnaire.

La bureaucratie dans ces cas est un produit de dégénérescence du Pouvoir prolétarien originel, ou une déformation originelle de ce Pouvoir due au fait de l'importation, de l'extérieur, de la Révolution par un Pouvoir déjà bureaucratisé. Ce qui compte, en tout cas dans ces exemples, c'est le fait qu'il s'agit d'une bureaucratie d'Etats ayant acquis les structures économiques et sociales d'un Etat-Ouvrier, à savoir celles qui correspondent à une économie largement, sinon quasi totalement nationalisée et planifiée. Ce qui fait que la bureaucratie tire ses privilèges et pouvoirs de ces structures, et par conséquent se sent obligée en quelque sorte, de défendre, certes à sa manière, ces structures contre les dangers de la restauration capitaliste et l'invasion impérialiste. Mais dans le cas des pays accédant à l'Indépendance, l'exercice du Pouvoir crée une bureaucratie spécifique dans laquelle s'agglomèrent des éléments des anciennes classes privilégiées de ce pays, avec des éléments issus de la petite bourgeoisie et du mouvement national-révolutionnaire (là où celui-ci a existé et joué un rôle). Cette bureaucratie devient vite la principale couche sociale privilégiée, surtout dans les pays à faible développement économique et social.

A partir de ce moment, la voie vers le Socialisme se trouve bloquée. Car soit cette bureaucratie devient l'instrument de l'impérialisme et de la bourgeoisie compradore à travers l'Etat et le régime néo-colonialistes au service de ces deux forces en alliance, soit elle prolifère en tant que bureaucratie gestionnaire d'un secteur de plus en plus ample d'économie étatisée. Ce dernier cas est déjà celui de certains Etats Africains et pose naturellement la question théorique nouvelle de la caractérisation sociale de cette bureaucratie et de ces Etats. Sur le plan purement théorique, ce cas comporte curieusement certaines analogies avec une question déjà fort ancienne, celle que Marx appelait « Le mode de production asiatique » et qui agite de nouveau tellement certains milieux marxistes.

Le « mode de production asiatique » correspond schématiquement à des sociétés primitives composées d'un ensemble

de communes villageoises asservies à une bureaucratie de fonction, elle-même commandée par un roi despote, incarnation suprême de la propriété collective. La bureaucratie d'Etat dans ce cas fut à la fois l'élément régulateur et garant de l'économie collective et celui qui a miné à la longue cette économie. Celle-ci en effet a évolué soit vers l'esclavage soit directement vers le féodalisme. Dans les deux cas la couche sociale privilégiée de la bureaucratie issue de la société communautaire primitive sans classe, est devenue une véritable classe dominante dans un véritable régime de classe.

Le «mode de production asiatique» a marqué, par le rôle de la bureaucratie de fonction dans le cadre d'une société communautaire primitive, le passage de celle-ci à la société de classes.

Actuellement nous assistons au phénomène suivant dans lequel le faible développement économique et social propre à certaines sociétés coloniales accédant à l'Indépendance donne lieu à la création d'une bureaucratie gérant un secteur de plus en plus ample d'économie étatisée.

Théoriquement, ce développement inclut la possibilité d'une évolution soit vers un véritable Etat-Ouvrier, soit vers un régime carrément néocolonialiste. La question: la bureaucratie d'Etat dans ces cas-là est-elle une couche sociale ou une classe, ainsi que celle du caractère de classe définitif de ces régimes de transition, seront tranchées pratiquement par la possibilité ou non des masses d'enrayer le développement et l'omnipotence de la bureaucratie et de structurer leur propre pouvoir de gestion démocratique de l'économie, de l'Etat, de la Société. D'où l'importance extrême de l'expérience en cours de l'autogestion en Algérie, des nouveaux développements de l'autogestion en Yougoslavie, et des discussions qui se font jour actuellement aussi bien en URSS, qu'en Tchécoslovaquie et autres Etats-Ouvriers autour du mode de gestion de l'économie nationalisée. Il est juste, du reste, de signaler également l'intérêt renouvelé que portent certains milieux d'avant-garde du mouvement ouvrier européen aux problèmes du «contrôle ouvrier» et de la gestion ouvrière même en liaison avec les efforts d'étendre le domaine de l'économie étatisée des pays capitalistes et d'opposer à la «programmation capitaliste» la propagande pour la planification démocratique socialiste de l'économie. De ce point de vue la lutte que mènent déjà certains milieux de la gauche travailliste en Angleterre pour faire passer les secteurs

étatisés ou à étatiser de l'économie anglaise sous le contrôle, et même la gestion, des «Comités Ouvriers», a une importance qui dépasse de loin le cadre national anglais. De manière générale on peut dire que l'idée de l'Autogestion gagne de nouveau du terrain dans le mouvement ouvrier international et peut devenir une idée rénovatrice de ce mouvement et du Socialisme. Le besoin de démocratiser la gestion de l'économie, sa planification, ainsi que celle de l'Etat et de la Société, se fait universellement sentir. Mais outre la résistance qu'opposent à la réalisation de ces objectifs, capitalistes et bureaucrates, - tout en reconnaissant les uns et les autres la nécessité d'associer plus étroitement les producteurs à la marche de la production - , il faut compter avec les tendances bureaucratiques et conservatrices au sein du mouvement ouvrier international même.

Celles-ci voient en effet dans l'Autogestion le danger d'une mise en question de la Planification nécessaire de l'économie nationalisée et d'un renforcement incontrôlable des tendances capitalistes qui subsistent pour toute une période dans l'économie de transition.

Certes, la tradition centraliste «étatiste» est fort enracinée dans le mouvement communiste et ce mode de gestion est généralement considéré comme le «modèle classique» de l'Etat-Ouvrier. Mais quiconque a compris combien ce mode de gestion conduit fatalement dans le cadre surtout de pays sous développés au développement irrésistible d'une bureaucratie de gestion et de contrôle de l'économie étatisée, ne saurait conclure autrement que par la nécessité absolue de repenser les questions de la gestion et planification de l'économie de transition avec une nouvelle optique.

C'est ce que nous nous proposons de faire dans la suite de cette étude en explicitant et approfondissant les idées concernant cette matière contenues dans nombre de Thèses sur la Révolution Africaine et Algérienne en particulier, que «Sous le Drapeau du Socialisme» a publiées dans son n° 12, de décembre 1964.

(I) En Angleterre d'importants milieux syndicalistes et politiques de la Gauche du Labor Party mènent campagne pour mobiliser les ouvriers métallurgistes en vue d'une nationalisation de l'industrie de l'acier sous contrôle ouvrier démocratique. Un organe, «Steel Worker's Voice» Dans son premier numéro paru ce mois-ci nous relevons la conception suivante du «contrôle ouvrier»: A la base, des Comités Ouvriers élus démocratiquement

dans chaque atelier et bureau de l'entreprise. Ensuite un Conseil Ouvrier élu de la même façon démocratique dans chaque usine étatisée Ce Conseil aura le droit de nommer des techniciens supérieurs, de coordonner la politique dans l'usine en matière de discipline, d'éducation, de sécurité du travail, etc., de participer à l'élaboration du plan d'investissement, au contrôle de la comptabilité, au règlement de la distribution des bénéfices, de désigner ses représentants à la direction de l'entreprise. Ensuite, cette direction, composée en nombre égal de représentants du Conseil Ouvrier, et des délégués de l'Office National de l'Acier, détermine la politique d'investissement de l'entreprise dans le cadre du plan industriel national et négocie avec les syndicats sur la façon de distribuer le surplus brut de l'entreprise

LA COMMUNE DE PARIS

La Commune de Paris considérant qu'une quantité d'ateliers ont été abandonnés par ceux qui les dirigeaient afin d'échapper aux obligations civiques, et sans tenir compte des intérêts des Travailleurs; considérant que, par la suite de ce lâche abandon, de nombreux travaux essentiels à la vie communale se trouvent interrompus, l'existence des Travailleurs compromise, Décrète Les chambres syndicales ouvrières sont convoquées à l'effet d'instituer une commission d'enquête ayant pour but: 1° de dresser une statistique des ateliers abandonnés, ainsi qu'un inventaire exact de l'état dans lequel ils se trouvent et des instruments de travail qu'ils renferment; 2° de présenter un rapport établissant les conditions pratiques de la prompte mise en exploitation de ces ateliers, non

LETTRE

Où en est la situation en Algérie en ce début de l'année 1965? Trois faits la dominant dont il faut déduire une conclusion en ce qui concerne l'étape que traverse actuellement la Révolution Algérienne: la radicalisation des masses ouvrières qui se manifeste à travers les différents Congrès syndicaux se déroulant depuis l'été 1964, le remaniement du Gouvernement; l'offensive bureaucratique contre l'Autogestion et la tentative de transformer les syndicats en « simples courroies de transmission » de la politique de la bureaucratie

LES CONGRES SYNDICAUX

La radicalisation des ouvriers des villes et des campagnes, très clairement manifestée dans les débats et résolutions des différents Congrès syndicaux

(Postiers, Dockers, Cheminots Ouvriers du Pétrole, du Gaz et Electricité, des Travailleurs Agricoles, etc.) est de loin le phénomène politique et social le plus important qui marque la situation récente du pays. Cette radicalisation est le produit de la prise de conscience des masses du décalage qui existe entre la profession d'une politique révolutionnaire codifiée dans les décrets de mars 1963 et la Charte d'Alger et les pratiques de la bureaucratie déformant gravement l'application de cette politique. Les ouvriers syndiqués, loin de se réfugier dans une attitude purement revendicative vieux style, se sont placés d'emblée dans le cadre d'un Etat qui évolue du capitalisme au socialisme, démontrant un très haut, degré de conscience politique, de responsabilité, et de maturité plus par les déserteurs qui les ont abandonnés, mais par l'Association Coopérative des Travailleurs qui y étaient employés; 3° d'élaborer un projet de constitution de ces Sociétés Coopératives Ouvrières; 4° de constituer un jury arbitral qui devra statuer, au retour des dits patrons sur les conditions de la cession définitive des ateliers aux sociétés ouvrières et sur la qualité de l'indemnité qu'auront à payer les sociétés aux patrons. Cette commission d'enquêtes devra adresser son rapport à la Commission Communale du travail et de l'échange, qui sera tenue de présenter à la Commune, dans le plus bref délai, le projet de décret donnant satisfaction aux intérêts de la Commune et des Travailleurs.

Les décisions de leurs Congrès se placent parmi les documents les plus avancés de la classe ouvrière du monde entier à l'heure actuelle. Les points saillants de ces résolutions portent sur la défense de la Révolution Mondiale, et Africaine en particulier sur la défense des décrets de mars 1963 et de l'Autogestion, sur la nécessité de la lutte contre la bureaucratie et sur toute une série de propositions constructives afin d'accélérer la marche en avant de la Révolution Algérienne dans la direction socialiste. En aucun endroit de ces résolutions on ne découvre de revendications démagogiques qu'on pourrait juger pratiquement irréalisables ou irresponsables à l'heure actuelle. Les ouvriers syndiqués réclament que leurs organisations assument pleinement leur rôle constructif dans l'édification d'une économie nouvelle, d'un Etat nouveau et d'une Société nouvelle, conformes aux options des décrets de mars 1963 et de la Charte d'Alger. Il ne fait d'autre part aucun doute que l'idée et la conquête de l'Autogestion sont devenues en Algérie les

forces révolutionnaires motrices, ayant permis aux masses travailleuses de prendre conscience de leur importance sociale et de leur rôle véritable dans le cadre d'un régime qui se réclame du Socialisme.

C'est également grâce à l'expérience de l'Autogestion que les masses travailleuses du pays réalisent le danger que représente la création rapide de la bureaucratie, visant à accaparer pour son propre compte les fonctions de contrôle et de gestion de l'économie et de l'Etat qui reviennent aux

LE REMANIEMENT MINISTERIEL

Quant au remaniement ministériel, si longtemps attendu il représente incontestablement la plus grande concentration de pouvoir réalisée jusqu'ici entre les mains directes du Président Ben Bella. Les plus importants leviers de commande de la machine étatique (Intérieur, Information, Plan, Finances) se trouvent sous son contrôle immédiat. On escompte ainsi une plus grande efficacité dans l'application de la politique décidée, afin d'éviter nombre de «goulots d'étranglement» qui existaient dans le passé. On considère également qu'on accroît ainsi les gages de sécurité contre des appareils réservés sinon hostiles carrément aux détenteurs du pouvoir bonapartiste actuel qui sont tentés d'élargir leur influence dans le Gouvernement et l'Etat, et d'améliorer ainsi leur position générale en vue d'une éventuelle épreuve de force pour plus tard. L'efficacité de la nouvelle formule gouvernementale, ainsi que le sens de l'orientation politique de la nouvelle équipe devront se démontrer bientôt dans trois domaines, en particulier: la Réforme Agraire; la Réforme Communale; le Plan.

TROIS MESURES URGENTES

Ajourner longtemps encore ces mesures nécessaires serait compromettre gravement l'ouverture socialiste de la Révolution et permettre aux forces réactionnaires de se structurer et de se renforcer autour de la bureaucratie de l'Etat et du Parti qui se développe. Mais il ne suffit pas de promulguer rapidement ces mesures Il est non moins important de leur donner un contenu vraiment anticapitaliste et antibureaucratique. Dans l'application de la Réforme Agraire il faut veiller à ce que la récupération d'un fonds de terre constitué par l'expropriation des surplus de terre, - à partir du plafond maximum autorisé par la Loi, - que possèdent les quelques 9000 riches propriétaires algériens, ne profite pas aux paysans dits «moyens» qui viendraient grossir les quelques déjà 7000 pro-

priétaires algériens possédant entre 50 et 100 ha. de terre. Le fonds foncier de la Réforme Agraire étendue aux riches propriétaires algériens doit profiter avant tout aux paysans sans terre disposés à s'organiser dans des exploitations en Auto gestion, ou dans des coopératives ou qui ont besoin d'agrandir leurs lots minuscules actuels. Quant à ceux qui ne pourront pas de toute façon bénéficier de ce Fonds, et qui représentent toujours l'écrasante majorité de la paysannerie dite traditionnelle, ils auront droit à une aide de l'Etat pour qu'ils s'organisent en coopératives diverses, mais sans se mêler avec les paysans moyens. L'organisation coopérativiste de ces derniers doit rester distincte de celle des paysans pauvres si l'on veut éviter que les coopératives paysannes passent sous le contrôle de la paysannerie moyenne alliée de la bureaucratie de l'Etat et des forces sociales antisocialistes locales. Quant à la mesure non moins nécessaire de la Réforme Communale, le danger existe de voir appliquer une réforme qui ne correspond pas du tout à l'idée incluse dans la Charte d'Alger de faire faire de la Commune nouvelle la collectivité territoriale administrative, économique et sociale de base. Car pour arriver à un tel résultat il faut procéder à un nouveau découpage des Communes selon des critères économiques, envisager une autogestion démocratique véritable des Communes, et les doter de pouvoirs capables d'assurer leur rôle nouveau. Si la Commune continue à être fondamentalement une simple division territoriale administrative sous la tutelle très stricte des Préfets, la réforme sera vidée de tout contenu révolutionnaire destiné à abolir véritablement les structures coloniales et faire asseoir le nouveau régime sur des bases populaires démocratiques. La Réforme Communale doit faire de la Commune une unité économique, sociale et politique de base, qui étend le système de l'Autogestion des unités économiques élémentaires (fermes, usines) aux agglomérations, leur administration et leur développement économique planifié. Il s'agit de réaliser par la Réforme Communale l'auto gouvernement a la base, décentraliser l'Etat et la gestion de l'économie, combattre ainsi leur tendance à la bureaucratisation et permettre un développement plus équilibré et harmonieux de l'ensemble du pays. Pour atteindre un tel but il est nécessaire de tenir compte des considérations suivantes: a) Découper les nouvelles communes selon des critères visant à faire d'elles des entités économiques, capables chacune d'as-

sur son propre développement économique planifié, dans le cadre du Plan Economique National. Le découpage doit être le résultat d'une étude préalable par des équipes de spécialistes (économistes, géographes, etc.) capables de saisir les grandes lignes du développement économique planifié possible de chaque territoire communal, dans le cadre du Plan Economique National. b) La Commune ne doit être ni trop grande, ni trop petite. (22 000 habitants en moyenne en Yougoslavie, 2 000 familles en moyenne en Chine). c) Assurer une structure démocratique de l'administration de la Commune par des élections démocratiques et tout un système de dispositions permettant la participation effective des habitants, citoyens, producteurs, à la gestion de la Commune. La réforme échouera fatalement si l'on ne tient pas compte de la nécessité d'assurer la représentation dans l'Assemblée Communale de toutes les mechtas, composant les douars, qui feront partie d'une Commune, ainsi que des producteurs directs du secteur autogéré et du secteur encore privé de la paysannerie traditionnelle, organisé dans les coopératives. Dans le cas où seul le Parti propose les candidats il faudrait, au moins, prévoir deux candidats par poste, et par mechta après consultation obligatoire des habitants de la mechta réunis par le Parti. L'Assemblée Communale est composée par tous les élus représentant les mechtas, et par un nombre égal d'élus par les Travailleurs du secteur autogéré et des Coopératives (paysannes ou artisanales). Ce sont ces derniers qui formeront le Conseil des Producteurs de l'Assemblée Communale, ayant à s'occuper plus spécialement des Affaires économiques de la Commune et des affaires sociales des Travailleurs. La participation démocratique des habitants de la Commune à sa gestion se complètera par la création des différents Comités (ou conseils) mixtes (membres de l'Assemblée Communale et des citoyens désignés lors des réunions d'électeurs) qui élaborent les projets et les décisions à soumettre à l'Assemblée Communale dans les différents domaines: planification, finance, logement, éducation, santé, culture, loisirs, etc. Par la convocation également d'Assemblées d'électeurs qui discutent l'activité des élus et donnent leur avis sur des projets et des décisions à prendre. Et par l'introduction obligatoire du référendum pour permettre que les plus importantes décisions de l'Assemblée Communale entrent en vigueur. d) Assurer les finances et les pou-

voirs réels de la Commune. En ce qui concerne les finances, l'attention doit porter à assurer à la Commune des ressources suffisantes pour son développement planifié, grâce au prélèvement d'une partie importante des « prestations à la collectivité » (décret du 28 mars 1963) provenant du revenu des exploitations agricoles et des entreprises industrielles, existantes (ou à créer par la Commune) sur le territoire communal. Quant aux autres pouvoirs de la Commune, qui possède naturellement son propre budget et son propre Plan de développement économique et général, il y a lieu d'insister sur la nécessité de faire appliquer progressivement toutes les lois nationales par les organes autonomes de la Commune, et non pas par des fonctionnaires du Pouvoir Central. Sur la base de ces principes, il sera possible d'établir un statut-type de la nouvelle Commune, qui servirait comme cadre pour le Statut concret de chaque Commune, adapté à ses spécificités, possibilités et besoins. La promulgation du Plan, tenant compte de l'autogestion, doit compléter les mesures à prendre dans le domaine de la Réforme Agraire et de la Réforme Communale. On ne saurait plus retarder l'application d'un Plan, ne fut-ce que provisoire, sans risque d'aggraver l'émiettement de la vie économique, les gaspillages, la dispersion chaotique des efforts.

LES MENACES SUR L'AUTOGESTION

Ce sont les menaces qui pèsent actuellement sur l'Autogestion et l'organisation d'une Centrale réellement démocratique des syndicats, qui forment l'autre trait caractéristique de la situation actuelle et préoccupent les militants et cadres de l'aile marchante de la Révolution Algérienne. Ces menaces se sont singulièrement précisées lors de la tenue du Congrès des Travailleurs Agricoles les 25, 26 et 27 décembre 1964, à Alger. La tentative de créer un syndicat mixte des fonctionnaires de l'Agriculture et des Travailleurs directement engagés dans la production a clairement indiqué l'intention de la bureaucratie de perpétuer sa tutelle permanente sur les Travailleurs et de remplacer la gestion ouvrière de l'économie agricole par sa propre gestion. Sous le couvert d'un projet-type de règlement intérieur d'un domaine autogéré on a cherché à introduire des dispositions qui vont à l'encontre de la lettre et de l'esprit des décrets de mars 1963, disposition qui institutionnaliseraient au sein du cadre général de l'Autogestion, la gestion par des éléments

non ouvriers et non directement engagés dans la production: Directeur, chefs de services spécialistes. Les pouvoirs du Directeur se trouveraient singulièrement accrus au détriment des prérogatives des organes ouvriers de l'Autogestion. Des dispositions disciplinaires graves à l'égard des ouvriers étaient envisagées, qui prises à la lettre risqueraient de créer un climat peu propice à l'épanouissement de la libre discussion et critique au sein des organismes de l'Autogestion. Les abus de la bureaucratie seraient ainsi à l'abri de tout contrôle effectif de la part des Travailleurs qui renonceraient à les dénoncer par peur de se voir accusés d'avoir par exemple « divulgué des renseignements non autorisés »! Or, avant d'accuser les Travailleurs d'être indisciplinés, peu productifs, peu soucieux du patrimoine des entreprises et exploitations confiées à leur gestion par la collectivité nationale, etc., il serait nécessaire de se demander si on a vraiment œuvré jusqu'ici pour appliquer les décrets de mars 1963 et aider les Travailleurs à jouer pleinement et responsablement leur rôle dans le cadre de l'Autogestion. Or, ceci n'est pas le cas, comme cela a été très clairement dit aussi bien par Ben Bella que par de nombreux travailleurs lors des Pré-Congrès Agricoles et lors du Congrès Agricole même. « Il est vain, dit un rapport présenté à ce dernier Congrès par une délégation syndicale régionale, de réunir des Assemblées générales, de faire élire des Conseils de Travailleurs et des Comités de gestion, si ces structures restent creuses et sans responsabilités. » « Les travailleurs se désintéressent de ces élections s'ils acquièrent la conviction que leurs élus sont sans pouvoirs et que les décisions qui les concernent sont prises ailleurs que dans leur exploitation. »... D'autre part, aucune place n'ayant été prévue pour eux dans les exploitations du secteur socialiste, les cadres techniques supérieurs ne trouvent de débouchés que dans l'appareil d'Etat et le conflit entre deux méthodes de gestion (étatique centralisée et autoritaire, ou gestion par les producteurs, décentralisée et démocratique) se trouve ainsi doublé d'un conflit entre les ouvriers et cadres techniques; la plupart du temps une confusion s'établit entre eux et les cadres réagissant comme si l'autogestion était équivalente à une gestion sans cadres techniques valables, comme si seule l'intervention de l'Etat pouvait apporter la garantie d'une technicité « élevée à la gestion socialiste. »

Cependant, malgré la pression énorme qui a pesé tout au long du Congrès

Agricole sur les travailleurs, ceux-ci ont réussi à repousser nombre d'attaques parmi les plus dangereuses, contre l'Autogestion et le caractère ouvrier et démocratique des syndicats, et à faire reculer la bureaucratie. Si le Congrès Agricole ne fut pas une victoire complète de l'autogestion et des travailleurs, il ne fut pas non plus une victoire complète de la bureaucratie. Ceci est parfaitement clair aussi bien dans la ligne de la résolution finale adoptée par ce Congrès que nous publions en annexe que par les concessions qu'a dû consentir la bureaucratie, y compris dans le domaine de la composition de la direction et le caractère de l'organisation créée par le congrès. Une très dure bataille, très significative dans tout son déroulement, a eu lieu et continue.

Donc quelle conclusion générale dégager de ce tableau contradictoire de la situation algérienne au seuil de l'année 1965? Que la radicalisation incontestable des larges masses du pays, et la prise de conscience d'un nombre accru de militants et de cadres, formant les forces vives de l'aile marchante de la Révolution, doivent servir pour cimenter un front plus uni, plus cohérent, plus combatif, plus ferme de cette aile appelée à combattre contre l'offensive renforcée dernièrement de la bureaucratie et de la réaction. Car c'est en définitive de la cohésion et de la combativité de cette aile et de sa direction (2) qu'il dépendra d'éviter qu'une pause ne s'installe dans la marche en avant de la Révolution, au profit d'une bureaucratie proliférant dans l'Administration, le Parti et les syndicats, et qui trahirait le régime au premier assaut important, toujours possible, sinon inévitable, de la réaction ouverte. (...)

Décembre 1964, Abdel KRIM.

RESOLUTION DU CONGRES DES TRAVAILLEURS DE LA TERRE

SDS n° 13, janvier 1965

» Le Congrès constitutif de la fédération des travailleurs de la terre réuni à Alger les 25, 26 et 27 décembre 1964: Considérant l'expérience acquise par les travailleurs depuis l'indépendance de l'Algérie dans la gestion du secteur agricole socialiste, Considérant la ligne politique définie par le dernier congrès du F.L.N. dans la Charte d'Alger, Considérant les résolutions votées par les pré-congrès des travailleurs de la terre réunis à [...] Affirme son attachement indéfectible aux objectifs définis par la Charte d'Alger, aux décrets historiques de mars 1963, et à la

politique agricole tracée par le secrétaire général du Parti, le frère Ahmed Ben Bella, devant le premier congrès des travailleurs agricoles. Déclare que les bases idéologiques et les orientations fondamentales du développement agricole étant ainsi définies, et unanimement approuvées par le premier congrès des travailleurs de la terre, la préoccupation principale des producteurs agricoles doit être d'appliquer rapidement ces choix dans la réalité, et de transformer le monde rural conformément à ces orientations. Réclame en conséquence l'application stricte et intégrale des textes révolutionnaires de mars 1963 et plus généralement une mise en œuvre plus rapide de la politique agricole du Parti, en particulier.

POUR LE SECTEUR PRIVE

Considérant la nécessité de supprimer les grandes propriétés foncières qui constituent un obstacle au développement de rapports de production socialistes à la campagne, favorisent le maintien des privilèges matériels et de l'influence idéologique des gros possédants, perpétuent l'exploitation des paysans pauvres, et entraînent une mauvaise utilisation du surproduit agricole Considérant que les masses paysannes du secteur agricole dit « traditionnel » ont constitué la base de soutien principale de l'action libératrice de notre glorieuse A.L.N et ont particulièrement souffert du régime colonial et de la répression Considérant que la misère et le dénuement dont souffrent encore aujourd'hui les paysans de ces régions sont également un obstacle important au développement économique national. Considérant que tous les efforts doivent être accomplis pour améliorer rapidement leur situation et les faire participer au progrès agricole général du pays. Demande l'achèvement de la réforme agraire par la limitation de la propriété privée à un niveau tel que toute constitution d'une classe privilégiée de possédants dans nos campagnes soit impossible. Demande que les terres possédées par l'État soient attribuées à des exploitations en autogestion lorsqu'elles constituent de grandes difficultés de production, indivisibles, et attribuées à des paysans sans terre dans les autres. Demande que les travailleurs agricoles et les paysans sans terre soient démocratiquement associés sur le plan local à l'application de la loi de réforme agraire. Demande la promulgation d'un statut des coopératives de petits paysans, afin qu'ils puissent s'organiser eux-mêmes pour promouvoir la modernisation des techniques,

faciliter les contacts avec le secteur socialiste, et participer aux différents niveaux à la gestion des organismes de développement agricoles. Souligne la nécessité de libérer rapidement le secteur privé des séquelles de la période coloniale et demande en particulier l'annulation totale des dettes contractées par les petits paysans, au près des ex-SAP, avant la proclamation de l'indépendance nationale; Déclare que c'est un devoir national de donner aux paysans des régions déshéritées du pays les moyens nécessaires pour qu'ils sortent de la misère et de la ruine où les ont plongés 130 années de colonialisme et de répression, sur le plan social tout d'abord, en met tant en œuvre les moyens nécessaires à la scolarisation de tous les jeunes en âge de fréquenter l'école et en fournissant à tous une assistance médicale suffisante: Sur le plan économique, d'autre part, par l'ouverture de débouchés la mise en œuvre d'un vaste programme d'aide technique et de vulgarisation, et par le lancement de grands chantiers de jeunes volontaires pour les travaux d'équipement rural et de reboisement.

POUR LE SECTEUR SOCIALISTE

Considérant l'action de réglementation des pouvoirs publics. Enregistre avec satisfaction les mesures législatives prises au sujet du niveau des rémunérations de base par catégorie professionnelle, de la suppression des zones de salaires, de la taxation des prix des céréales, et des assurances sociales, mais souligne que ces mesures sont incomplètes, appliquées très partiellement, ou ne sont pas appliquées du tout dans certaines régions, et insiste pour que ces décisions positives soient complétées et entrent immédiatement en vigueur sur tout le territoire national. Constatant que certaines dispositions des décrets de mars 1964 sont restées lettre morte dans la pratique, notamment en matière d'autonomie financière progressive à mesure que les conditions requises sont réunies. Constatant également que les textes réglementaires d'application de ces décrets n'ont pas encore été promulgués depuis mars 1963. Constatant enfin que fréquemment l'application de la loi se heurte à des oppositions et à des manœuvres qui visent toujours à affaiblir l'autogestion et l'approfondissement de la démocratie socialiste. Constatant d'autre part que l'organisme de tutelle n'a pas nommé de véritables directeurs d'un niveau technique élevé, sur les exploitations en autogestion, qu'à la place de ces directeurs, des charges de gestion ont été

nommés, dévoués et animés de bonne volonté, mais sans la qualification technique supérieure qu'exige la gestion de vastes domaines modernes, vu que les ingénieurs sont insuffisants, demandons le perfectionnement des cadres directeurs et chargés de gestion». Dénonce les manœuvres et les complots des ennemis de la classe ouvrière qui tentent de saboter la construction du socialisme en faisant obstacle au fonctionnement de l'autogestion, soit en s'opposant à une véritable démocratisation de la gestion, soit en ne fournissant pas au secteur socialiste les cadres qui lui manquent, soit en refusant aux exploitations en autogestion l'autonomie financière, qui leur est reconnue par la loi. Proteste contre les méthodes bureaucratiques, qui visent à concentrer entre les mains des fonctionnaires de l'Etat les pouvoirs de gestion qui doivent être transférés aux organes de l'autogestion. - Réclame des mesures efficaces et rapides pour assurer l'application intégrale des décrets de Mars et le renforcement de l'autogestion dans l'agriculture. Demande l'application inflexible de la loi du 27 janvier 1964. Que le fonctionnement démocratique de l'autogestion soit mieux respecté et notamment que les assemblées générales des exploitations donnent leur accord pour toute modification de structure des exploitations, et pour toute décision d'équipement ou d'investissement sur les exploitations, quelle que soit leur nature. Appelle les sections syndicales des exploitations à veiller au respect de la démocratie dans la désignation des conseils de travailleurs et comités de gestion, et au renouvellement de ces organismes conformément aux décrets de Mars.

POUR L'ENSEMBLE DE L'AGRICULTURE

Considérant que seule une large mobilisation des masses populaires est capable de venir à bout des obstacles qui entravent le développement de notre agriculture et de la croissance de notre économie. Considérant que cette mobilisation dépend des possibilités qui seront données aux énergies populaires de s'organiser localement au sein des organisations de masses, ainsi que dans le cadre d'une structure communale révolutionnaire et démocratique. Considérant que la mobilisation créatrice des masses paysannes et ouvrières doit être la base d'une politique nationale de l'emploi et de lutte contre le chômage. Considérant enfin que cet impératif de mobilisation ne pourra être atteint sans liquider toutes les structures administrati-

ves et techniques héritées du colonialisme, et incapables de promouvoir un développement socialiste du pays. Réclame la définition d'un programme agricole national pour l'application dans les faits de la politique agricole du parti, par un organisme regroupant des représentants des services techniques et des producteurs agricoles dans un esprit d'harmonisation des efforts de développement et d'unification de l'agriculture nationale. Demande; que les réformes de structures préalables à la réalisation de ce programme soient rapidement réalisées, à savoir l'organisation des marchés des principaux produits par l'extension de la taxation des prix et la planification de la production sur une base contractuelle entre les producteurs et les organismes de commercialisation. Affirmer la nécessité de doter le pays d'un statut communal révolutionnaire, assurant une large autonomie aux collectivités locales, notamment en matière de développement des communications, de petite hydraulique, d'habitat, et même de création d'activités artisanales ou industrielles. Appelle à la mobilisation des masses populaires pour la réalisation de la politique agricole du parti et la construction du socialisme, et en particulier lance un appel pour l'organisation et la mobilisation des femmes et de la jeunesse rurale dans ce sens. - Condamne avec vigueur les menées antisocialistes et contre-révolutionnaires, s'engage à défendre en toutes circonstances les acquis de la révolution socialiste [...] Considérant d'une part les réalisations accomplies dans le domaine de la réforme agraire, notamment secteur autogéré et d'autre part, la valorisation des terres au sein de l'existence de régions encore déshéritées ou ne disposant pas de moyens suffisants à la mise en valeur de leurs ressources. [...]

LES ARCHIVES DE L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE

SDS n° 28, avril 1966

Immédiatement après les Décrets de mars 1963, sous l'initiative du Bureau National d'Animation du Secteur Socialiste (B.N.A.S.S.), une commission officielle fut créée dont faisaient partie les principaux éléments algériens et étrangers qui constituaient à l'époque le « brain trust » du président Ben Bella : Mohamed Harbi, Abdelkader Maachou, Michel Raptis, Mohamed Tahiri, Lutfalla Soliman, Sixou et quelques autres. Michel Raptis préconisait depuis un certain temps la nécessité d'une organisation autonome de l'ensemble du secteur public et autogéré afin de le consolider, de l'étendre et de le protéger contre les attaques directes ou indirectes, le sabotage, etc., dont il était l'objet de la part des forces et des éléments anti-socialistes, à l'extérieur et à l'intérieur du régime. Cette commission élaborait le schéma d'une organisation autonome du secteur socialisé de l'économie qu'elle soumit ensuite à l'approbation de Ben Bella, en principe favorable à cette organisation.

Pendant des mois on attendit en vain la légalisation de ce projet. Ben Bella, soumis à la pression montante des forces anti-socialistes, nichées y compris dans son propre entourage et dans le gouvernement, tergiversait et remettait au lendemain les décisions urgentes à prendre. Certains des offices préconisés dans le projet furent créés mais avec une orientation tout autre que celle indiquée dans celui-ci.

Aujourd'hui même, alors qu'on parle toujours en Algérie de la nécessité de maintenir l'option socialiste, de maintenir et même d'étendre l'autogestion et d'appliquer réellement les Décrets de Mars, il est intéressant de publier les Notes pour l'Exposé des Motifs dudit projet rédigées par Michel Raptis, qui donnent le cadre général dans lequel était envisagé à l'époque l'organisation autonome du bastion socialisé de l'économie algérienne, destiné - dans l'esprit des auteurs du projet - à devenir le secteur dominant de cette dernière.

Notes pour l'exposé des motifs du PROJET D'ORGANISATION DU SECTEUR SOCIALISÉ DE L'ÉCONOMIE

L'option socialiste de l'Algérie nouvelle conforme au Programme de Tripoli et aux besoins et aspirations profondes de son peuple, est irrévocable. Elle a commencé avec les décrets d'octobre 1962 et s'est énormément affirmée avec les décrets historiques de mars 1963. Depuis cette

date, le Peuple dans ses manifestations multiples d'une immense ampleur; approuve et entérine cette option. Il est du devoir du Gouvernement d'activer la prise des mesures qui mettent le secteur de l'économie nationale déjà socialisé ou en voie de socialisation, dans les meilleures conditions possibles pour sa protection, consolidation et développement rapide optima. Ce secteur comprend à l'heure actuelle les entreprises et exploitations publiques, les entreprises et exploitations d'auto gestion de caractère industriel, agricole, commercial, artisanal, minier ainsi qu'un très grand nombre de locaux d'habitation. Ce secteur forme, économiquement et socialement parlant, un tout échappant à la propriété privée et destiné à passer dans son ensemble à l'autogestion par ses travailleurs. Il ne pourra subsister, se consolider et se développer qu'en tant que tout, distinct du secteur encore privé de l'économie, doté d'une organisation propre ainsi que de finances autonomes. Pour cette raison, la forme transitoire la plus propice à ce but est celle de l'organisation de ce secteur en Offices soumis à une direction unique, dotée d'un bras financier autonome unique. L'autorité de tutelle suprême de cet ensemble ainsi structuré doit être, dans l'immédiat, la Présidence du Conseil elle-même (Ben Bella).

Les Offices dans lesquels s'organiserait le secteur en question sont l'Office National de la Réforme Agraire, l'Office de l'industrialisation, l'Office National de l'Habitat, l'Office National de Commercialisation, l'Office National Algérien du Tourisme. Chaque Office aura une structure verticale descendant en principe jusqu'à l'échelon communal et même au-delà.

Une Caisse autonome assurera les opérations de finance ment, de comptabilité, de contrôle économique et financier de l'ensemble des Offices. L'élaboration de la politique à suivre dans le secteur dans son ensemble, l'animation et la coordination de cette politique seront assumées par une direction unique, en l'occurrence par la Direction de l'actuel Bureau National d'Animation du Secteur Socialiste, élargie aux directeurs des différents Offices. L'ensemble ainsi structuré est sous l'autorité de tutelle de la Présidence du Conseil. Cette organisation transitoire permettra non seulement de protéger, d'organiser et de consolider ce secteur fondamental de l'économie du pays mais à lui donner un développement dynamique plus rapide que le reste du secteur privé grâce précisément à l'aide préférentielle dans tous les domai-

nes que ce secteur doit dès maintenant recevoir de l'Etat. On peut envisager le fonctionnement de ce secteur ainsi structuré de la manière suivante :

L'Office National de la Réforme Agraire aura comme tâches immédiates à remplir: 1° L'organisation du million et demi environ d'hectares actuellement disponibles en Fermes du Peuple autogérées par leurs travailleurs, à savoir en unités culturelles de dimensions optima selon la productivité de la terre et le genre de cultures et destinées à évoluer dans une perspective dynamique de diversification et intensification de la production agricole. 2° De préparer, en collaboration avec le Bureau National d'Animation du Secteur Socialiste, la loi fondamentale de la Réforme Agraire en vue de son extension sur l'ensemble des terres européennes ou algériennes excédant un certain plafond à déterminer; en vue également de la politique à suivre envers les paysans individuels.

L'Office National de l'industrialisation aura comme tâches immédiates: 1° D'assurer le fonctionnement optimum des entreprises industrielles, artisanales, minières, etc., publiques ou «vacantes». 2° De créer de nouvelles entreprises dans le cadre du Plan économique du pays. L'Office National de l'Habitat aura comme tâches immédiates: 1° De gérer les immeubles, appartements et villas qui tombent sous une forme ou une autre dans le domaine public. 2° De les entretenir avec l'aide de comités de locataires par immeuble ou groupe d'immeubles ou de maisons. 3° De promouvoir la construction de nouveaux locaux d'habitation, propriété publique ou coopérative.

L'Office National de Commercialisation aura comme tâches: 1° De commercialiser la partie exportable de la production de l'ensemble du secteur. 2° De développer le système de coopératives commerciales intérieures. 3° D'approvisionner l'ensemble du secteur en fournitures de provenance de l'extérieur.

L'Office National Algérien du Tourisme aura comme tâches: 1° De gérer les locaux d'habitation et les établissements qui lui seront attribués à usage touristique. 2° D'organiser et développer le tourisme populaire intérieur. 3° D'organiser le tourisme extérieur dans la perspective d'un développement possible dans les années à venir en tant que branche économique parmi les plus rentables du pays.

Quant à la Caisse autonome, elle servi-

ra à financer l'équipement et le fonctionnement des exploitations et entreprises d'autogestion ; à exercer le contrôle comptable et économique de leur gestion ; à assurer l'acquittement des obligations financières des entreprises par rapport à la collectivité nationale et communale. Tout ceci, grâce à l'ouverture de comptes courants pour chaque entreprise, totalisant ses ressources monétaires disponibles - au règlement des paiements par virements à ce compte ; à la retenue automatique par la Caisse des sommes revenant aux différentes collectivités ; à l'inspection financière attachée à la Caisse. Cette organisation et ses fonctionnements d'ensemble du secteur socialiste dégagent les éléments de la doctrine économique de ce secteur.

C'est un secteur soumis au principe de l'autogestion, dans le cadre des objectifs nationaux du Plan économique du pays et des règles d'une comptabilité nationale uniforme et unique assurée par l'organisme financier commun à l'ensemble du secteur. L'Etat crée les entreprises d'autogestion et les dote de leur capital initial en moyens de production et fonds de roulement soit sans contrepartie aucune, soit sur la base du remboursement de la valeur monétaire du capital fourni ainsi qu'un intérêt sur celui-ci. L'entreprise est tenue à garde intacte la valeur monétaire du capital des dotations. Mais une fois constituée, l'entreprise d'autogestion devient indépendante par rapport à l'Etat en ce qui concerne la gestion économique de l'entreprise et la répartition de son revenu. L'entreprise est libre en ce qui concerne investissements, production et prix. Elle ne s'insère dans le Plan économique national que pour ce qui concerne les tâches fondamentales du développement économique à remplir au cours d'une période de temps déterminé ou durant l'année en cours. Dans ce cadre, chaque entreprise adopte son propre plan et décide librement au sujet du volume et de l'amortissement de sa production, des investissements effectués et, en règle générale, des prix de ses produits. En matière de prix, l'Etat n'intervient que sur la formation des prix des quelques matières premières de base, de l'énergie, du transport ainsi que pour imposer les niveaux minima et maxima des prix de produits agricoles. L'entreprise d'autogestion finance ses investissements soit par ses propres fonds soit par des crédits sociaux accordés par la banque du Secteur socialiste sur la base de la solvabilité et surtout de la rentabilité de chaque entreprise. Afin de contribuer au développement économique et social général du

pays ainsi que pour éviter des inégalités marquées amenant la division entre entreprises d'autogestion « riches » et entreprises « pauvres », l'Etat éponge automatiquement par le truchement de différents postes du budget des entreprises et au moyen de la banque du Secteur socialiste, une partie inégale d'une entreprise à l'autre de leur revenu global. (été 1963.)

**POUR UN BILAN DE LA
RÉVOLUTION ALGÉRIENNE : UNE
INTERVIEW DE MOHAMMED
HARBI**

SDS n° 80, juillet-août 1979

(...) Dans quel contexte ont été élaborés les décrets de mars 1963 ?

Lors de la rédaction du programme de Tripoli, en mai 1962, il commençait à y avoir en Algérie des atteintes à la propriété européenne. Et la commission du programme n'ignorait pas ce fait. La question posée était la suivante : Quelle doit être la réaction de la direction du FLN face aux atteintes à la propriété par les paysans et par les Algériens d'une manière générale ? Doit-elle les empêcher ou favoriser ce mouvement ? Comme je l'avais exposé à l'époque. Le départ des Européens va poser un problème de succession. La succession politique n'était pas encore très nette, la succession économique était en cours par le biais des transactions entre Algériens et Européens. Il fallait trouver un moyen de bloquer les transactions au profit de ceux qui avaient les capitaux. Nous avons alors sur ma proposition adopté une clause qui interdisait les transactions sur les moyens de production de l'agriculture. Sur le terrain, c'est la wilaya IV qui n'a pas soutenu Ben Bella dans la crise du FLN qui a fait avancer le cours de l'occupation des fermes abandonnées. Avec l'aide des syndicalistes, elle a pris en charge la gestion des fermes, avancé l'argent aux ouvriers pour faire les récoltes, parfois elle a loué les domaines à des privés. La tendance du mouvement restait encore confuse. Face au problème des biens européens, a été mis en place le bureau des biens vacant que dirigeaient un instituteur, un ancien syndicaliste Abdel Kader Maachou, M. Raptis, Soliman Lotfallah et M. Tahiri.

Personnellement ce sont ces débats qui ont levé mes réserves à l'égard de Ben Bella qui m'avait nommé comme ambassadeur à Beyrouth. Je n'ai jamais rejoint mon poste et je ne suis devenu conseiller de Ben Bella qu'après la publication des décrets de mars. J'étais bien sûr au courant de l'élaboration des décrets d'abord par Michel Raptis et Lotfallah. J'ai ainsi pu changer un élément du décret. La gestion des fermes devait être dans le projet initial confiée à un directeur nommé par l'Etat. J'ai proposé et cela a été admis que le président du comité de gestion soit un des ouvriers et que le directeur représentant l'Etat soit sous son autorité. Je craignais que le mouvement n'aille pas très loin et je voulais empêcher un dessaisissement rapi-

de des ouvriers. Les événements ultérieurs ont justifié mes appréhensions mais l'étatisation ne s'est pas faite en contre bande.

Comment la bureaucratie a-t-elle réagi à ses orientations ?

La bureaucratie était très partagée. Elle se composait de deux fractions. La première fraction était héritée de l'État colonial. Sa réaction sera farouchement conservatrice. La seconde fraction venait de l'appareil du G.P.R.A. Elle n'avait pas encore d'intérêts bien établis, elle coiffait l'État par le haut. Entre elle et les anciens fonctionnaires, il y avait une lutte pour le pouvoir. De ce fait, les militants nationalistes voyaient dans les Décrets de mars la possibilité de conquérir l'État sans partage. Leur convergence avec les ouvriers et les travailleurs de la terre était ambiguë. Ils s'en dissocieront dès qu'ils auront l'État en main. Ce sont les anciens fonctionnaires, en alliance avec la bourgeoisie privée, qui ont les premiers réagi contre l'autogestion. Ils engagèrent la lutte au nom de l'État. Ils allaient vers l'étatisation malgré eux. La bureaucratie nationaliste a cru, elle, à la possibilité de coexistence entre l'autogestion et la propriété bourgeoise. C'est de l'expérience qu'est né le conflit entre elle et la bourgeoisie. Elle réagira à la fois contre les travailleurs en confisquant à son profit les instruments de la commercialisation, de l'approvisionnement et du crédit, etc. et contre les appétits de la bourgeoisie privée. Son action allait dans le même sens que celle de l'armée. Avant la signature des Décrets de mars l'armée disposait de 70 000 hectares environ. Son représentant à la commission interministérielle, le capitaine Aouchiche, maintenant lieutenant-colonel et ministre de l'habitat, avait dit : " l'armée ne signera pas les Décrets car elle veut des assurances sur la gestion étatique de son propre domaine ". Il considérait les Décrets comme une initiative anarchiste. Si la commission interministérielle n'avait pas cédé sur la gestion des terres par l'armée les Décrets ne seraient pas passés. Il y a donc eu une concession sur ce plan. Mais cela n'a jamais, été mentionné dans les Décrets. Vous voyez que les retrouvailles entre ces trois forces contre Ben Bella, en juin 1965, ne sont pas accidentelles.

Quelles étaient les principales divergences entre Ben Bella et la gauche ?

La gauche développait une conception globale de l'autogestion. Or, l'expression avait été ramenée, dans les faits, à un simple contrôle ouvrier. L'idée que se faisaient les ouvriers de l'autogestion était fonction

de leur expérience. Dépossédés de leurs attributions par les préfets et les ministères, ils commençaient à voir les Décrets comme un piège. Au premier congrès des travailleurs de la terre en octobre 1963, les délégués n'ont accepté de poursuivre l'expérience que pour conserver le droit d'embauche. Nous espérions qu'une conception globale de l'autogestion finirait par s'imposer à Ben Bella, que le secteur autogéré constituerait un tout. Nous avons soumis des décrets en ce sens à Ben Bella ; ils n'ont jamais vu le jour. Une autre divergence avec Ben Bella était le rythme de la réforme agraire. Nous voulions une réforme agraire très rapide, même imparfaite mais très rapide. Les terres riches étaient restées entre les mains des travailleurs de la terre. Les montagnards, qui avaient mené la guerre, n'avaient rien. Ils servaient d'ouvriers saisonniers, d'ouvriers temporaires sans aucun droit dans les entreprises. L'alternative était entre la réforme agraire et la surcharge des fermes en main-d'œuvre, c'est-à-dire la consommation du capital. Faute de décision, c'est la deuxième voie qui a été prise de manière spontanée. D'autre part, pour freiner l'exode rural, il fallait distribuer les terres. J'avais même proposé au comité central que les terres céréalières soient distribuées en lots de propriété privée et regroupées ultérieurement sous forme de coopératives pour diminuer la pression des saisonniers sur les ouvriers permanents. Cela n'a pas été retenu. On faisait de grands discours sur les paysans sans se rendre compte qu'il fallait de toute urgence recréer une paysannerie. En effet, à la campagne, il y avait de plus en plus de candidats au salaire et de moins en moins d'aspirants au travail de la terre. Ce problème sensible en 1963 pour ceux qui ont vécu dans les campagnes, s'est aggravé sous Boumédiène. En Algérie, la paysannerie a perdu le sens de l'activité rurale. L'agriculture algérienne a aujourd'hui complètement perdu sa substance. Du premier rang en Afrique du Nord, elle est passée au dernier rang. Les gens refusent de prendre la terre, et l'étatisme est un obstacle absolu à la création d'une paysannerie.

Et la question du Parti ?

Nous estimions que le parti ne devait être ni un appendice de l'État, ni son double. Ben Bella était d'accord. Mais dans les faits, les choses se passaient autrement. Le parti était le refuge des éléments inaptes à servir dans l'administration. Ni le comité central, ni le bureau politique n'étaient des centres de décision politique. L'essentiel

anachroniques dans tous les domaines, donnant lieu à l'écllosion de forces révolutionnaires disparates, sectorielles, sans coordination suffisante entre elles sans le dénominateur commun que pourrait constituer un puissant mouvement politique de la classe ouvrière, et que la classe capitaliste s'efforce de récupérer et de " digérer ", grâce à la mobilisation de sa puissance économique et impérialiste globale. Mais le processus révolutionnaire américain ne laisse pas, pour autant, d'être exemplaire pour l'ensemble des pays capitalistes avancés, et de fournir le matériel le plus précieux pour l'élaboration théorique des marxistes-révolutionnaires concernant la prospective de la révolution socialiste dans les sociétés avancées et, d'une manière plus générale, dans l'ensemble du monde. (...)